



Les Plus
Beaux Villages
de France®

LE
BULETIN MUNICIPAL
N°43

CHAMBON S / VOUEIZE



Le Mot du Maire

Chers chambonnaises et chambonnais,

Voici le dernier bulletin municipal de cette mandature - 2020/2026. Il est dense, relatant les événements qui ont jalonné notre vie quotidienne depuis plus d'un an. Nous l'espérons complet mais si un oubli était détecté, il est involontaire et nous vous prions de nous excuser.

L'année 2025 a été marquée par un événement d'exception: l'obtention du label « plus beaux villages de France » qui va permettre à Chambon de se propulser parmi les communes les plus emblématiques de la Creuse !

Saisissons cette opportunité à fort potentiel de développement économique et touristique. Nous pouvons tous être fiers de ce couronnement !

Vous avez appris que je ne souhaitais pas me représenter au poste de maire.

Cette décision longuement mûrie n'a pas été prise à la légère.

Car mon cœur et mon temps, je les ai consacrés et mobilisés avec enthousiasme pendant 31 années à Chambon (2 mandats en tant que 1^{ère} adjointe, respectivement avec Monsieur Guy Arnault puis avec Monsieur Joël Souchal suivis par 3 mandats au poste de maire).

Je peux le dire aujourd'hui en toute simplicité et pudeur que ce fut une histoire de passion entre Chambon, vous les Chambonnais et moi.

Je ne regrette rien, si ce n'est le temps qui a passé trop vite.

Je tiens à souligner la profonde complicité que j'ai partagée avec mes 3 adjoints, Thérèse Pierron, Maria Dussat et Didier Giraud qui m'ont soutenue durant ces 6 années parfois chaotiques, manifestant une grande efficacité, fidélité et abnégation ainsi que les élus loyaux présents à mes côtés je leur exprime mes très sincères remerciements.

J'adresse également ma vive reconnaissance à tous les employés municipaux qui discrètement mais efficacement, et avec un immense dévouement, m'ont facilité la tâche et permis ainsi de contribuer au fonctionnement et au rayonnement de Chambon.

Je le dis simplement, ne plus travailler avec elles et eux m'attriste.

Mais toute bonne chose a une fin, et transmettre est aussi une belle action: notre vie Chambonnaise va se poursuivre avec une nouvelle équipe à qui je souhaite tous les succès et le bonheur d'être aux commandes de notre si belle commune : Chambon-sur-Voueize !

Espérant que la lecture de ce bulletin vous soit agréable et constructive, je vous souhaite également au nom du conseil municipal une année 2026 à la hauteur de vos rêves et espérances !

Bien à vous toutes et tous,

Cécile Creuzon, maire de Chambon-sur-Voueize





Comptes-rendus du Conseil Municipal

Procès-verbal du Conseil Municipal du 8 juillet 2024

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des premières pistes d'aménagement de la salle des Associations
2. Plan de circulation (Rue de la Couture et Route de Lépaud)
3. Travaux et bassins
4. Affaires sociales
5. Ecole et garderie scolaire
6. Informations Tour de France et Fetiuités de l'été
7. Divers

et aucune décision ferme n'est à ce jour envisageable. Les élus donnent leur avis sur cette présentation et notamment les nouvelles destinations envisagées : gîte de groupe spécial cyclotourisme, salles associatives, bureaux à louer, logements... L'idée de créer un gîte collectif séduit l'assemblée. Madame le Maire remercie l'agence d'attractivité de la Creuse pour sa présentation.

1. BIS COTISATION SYNDICAT EST CREUSE

Le syndicat Est Creuse est installé dans le bâtiment de l'ancienne perception depuis 2019. La Préfecture a fait remarquer que dans le cadre d'un syndicat les communes adhérentes doivent participer au financement. C'est pourquoi le Syndicat Est Creuse réclame dans le cadre des missions de développement et services rendus une cotisation de 2€ par habitant aux communes Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

2. PLAN DE CIRCULATION (RUE DE LA COUTURE ET ROUTE DE LÉPAUD)

• Rue de la Couture

Les problèmes de circulation sont récurrents Rue de la Couture. Madame le Maire propose 2 solutions de sens unique, la Rue de l'imprimerie sera à double sens dans les 2 cas.

- Du Quai Napoléon vers le Crédit Agricole ; le sens interdit commencera au niveau de la Rue Traversière.

- Du Crédit Agricole vers le Quai Napoléon ; le sens interdit commencera au niveau du Crédit Agricole.

Claude TOURAND fait remarquer qu'il avait été question des chicanes pour ralentir la vitesse. Le fait de mettre la rue en sens unique va limiter le trafic de voitures mais pas forcément la vitesse.

Madame le Maire propose de recueillir l'avis des riverains, le Conseil municipal prendra ensuite la décision.

Madame le Maire demande à l'assistance si une question peut être ajoutée à l'ordre du jour concernant une cotisation au Syndicat Est-Creuse. Le Conseil Municipal accepte.

1. PRÉSENTATION DES PREMIÈRES PISTES D'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Dans le cadre du projet de l'aménagement du Faubourg de la Motte, l'agence d'attractivité de la Creuse présente 3 scénarios d'aménagement du bâtiment qui abrite actuellement la salle des associations et des bureaux au rez-de-chaussée, la crèche au sous-sol, un appartement inhabité et les restos du cœur à l'étage.

Madame le Maire précise à l'assemblée que cette étude de faisabilité ne présage d'aucun projet définitif.





C'est une projection de la rénovation et des usages possibles de l'immeuble dans le cadre du réaménagement global de ce quartier dit « du Fort de la Motte » qui pourrait correspondre à la 6^{ème} tranche d'aménagement du Centre Bourg.

Au vu de l'ampleur des investissements estimés approximativement (rénovation du bâtiment et réaménagement du quartier, voirie, espace public, assainissement, Eau...) une longue réflexion est nécessaire



Croix de Marsat

Sommaire

-  Les Comptes-rendus du Conseil Municipal3 à 26
-  Vie Communale27 à 38
-  Vie Pratique39 à 41
-  Vie Associative42 à 51

Mairie de Chambon-sur-Voueize

7, place Delamarre
23170 Chambon-sur-Voueize
Tél. : 05 55 82 11 36 - Fax : 05 55 82 19 11
E-mail : mairie.chambonsurveuize@wanadoo.fr

Bulletin municipal de Chambon-sur-Voueize
Janvier 2026

Directeur de la publication : Mme Cécile Creuzon
assistée par Mme Muriel Bouchard

Comité de rédaction et crédit photographique :
Mairie de Chambon-sur-Voueize

Réalisation : Agence welCom' Graphic
06 68 34 22 42 • Domérat



• Route de Lépaud

Au cours d'une réunion avec les services du Département, Madame le Maire a évoqué le trafic incessant de camions qui circulent sur cette voie. Les communes de Chambon et Lépaud ont envoyé une lettre conjointe au Conseil Départemental pour valider l'interdiction de circulation des camions hors desserte locale (notamment les commerçants et la ZI).

L'étude pour l'installation d'un ralentisseur reste d'actualité.



Réunion Conseil Départemental/service routes et mairie

• Cimetière

Les travaux sont terminés mais le chantier n'est pas encore réceptionné. Au cours des travaux certains caveaux ont été impactés, la Société EUROVIA va réparer un caveau en ciment et fera intervenir son assurance pour les autres.

Nicolas Besson fait remarquer que l'allée du haut du cimetière n'a pas été goudronnée.

Madame Le Maire confirme qu'il n'était pas prévu de goudronner cette allée depuis le début du projet et que cela a été évoqué lors des réunions.

3. TRAVAUX ET BASSINS

- **Maison Léger** : les travaux sont terminés. Une bâche et du lierre couvre-sol ont été posés.
- **Éclairage du Stade** : les sondages destinés aux plots sont réalisés, les travaux devraient être terminés à l'automne.
- **Bancs** : ils ont été recensés, beaucoup sont abîmés. La question de remise en état avec du bois ou du ciment est posée.
- **Chemin de Marsat** : les employés municipaux ont changé des buses écrasées pour éviter le ruissellement des eaux sur un chemin de service.
- **Jardin du Presbytère** : Madame le maire remercie les 5 bénévoles qui ont participé au nettoyage, les employés communaux ont déblayé les gravats et déchets verts. Monsieur Quintus Blundell donnera des concerts dans le jardin remis en beauté cet été.
- **Jardin potager** : à la demande des maîtresses de l'école maternelle, les employés municipaux ont créé un espace potager, les enfants ont réalisé des plantations.
- **Bassin** : le grand bassin a été nettoyé, des gravillons et du sable ont été déposés, le liner devrait être installé prochainement.
- **Routes et point à temps** : 2 routes seront refaites, celle de Courbanges jusqu'à la commune de Sannat et celle de La Bessède. L'Entreprise EUROVIA interviendra pour le point à temps dès que les conditions météorologiques le permettront.

4. AFFAIRES SOCIALES

La commune a accompagné, avec l'aide des services sociaux, de l'EHPAD, de l'ADEC et de la Gendarmerie 3 personnes en difficulté.

Madame le Maire remercie Monsieur Jean-François ROUGERON qui a pris en charge le chien d'une de ces personnes qui devait être hospitalisée.

5. ÉCOLE ET Garderie

- **Périscolaire** : une convention existe depuis quelques années avec la Communauté de Communes qui met à disposition des salariées pour cette activité ; les frais annuels s'élèvent à environ 30 000 €.

À la rentrée, la commune reprend la garderie en régie : Aline DANCHAUD sera mise à disposition par la Communauté de communes et Madame Oléna KOZINA sera recrutée sous un contrat aidé PEC à hauteur de 20 heures par semaine pris en charge à 50%.

- **École** : en fin d'année scolaire suite à des différents pédagogiques et au remplacement non assuré d'enseignant absent, Madame le Maire a accompagné des parents d'élèves à l'inspection académie. L'inspectrice s'est engagée à nommer une enseignante pour la classe de CM1-CM2, à la satisfaction des parents, repartis rassurés.

Afin d'apporter un service supplémentaire aux familles, Madame le Maire propose de remettre en fonction l'aide aux devoirs à la rentrée les lundis et jeudis sur le temps de garderie avec la collaboration de bénévoles.

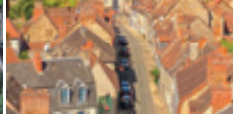
- **Le centre aéré** est géré par la Communauté de communes, Le mercredi, les enfants sont en plus petit nombre, beaucoup participent aux activités sportives. La structure de Chambon nécessite la présence de plusieurs encadrants pour une fréquentation faible ; la Communauté de communes a décidé de transférer les enfants sur le site d'Évaux Les Bains jusqu'en décembre. Le transport est assuré par les parents.



Les enfants de la crèche en promenade

6. TOUR DE FRANCE ET FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

Le mercredi 10 juillet le départ de l'étape du Tour de France aura lieu à Evaux-Les-Bains. La circulation et les stationnements seront interdits Route de Lépaud, Avenue Georges Clémenceau et Route d'Évaux de 7h00 à 16h30. Monsieur Didier GIRAUD qui a participé aux nombreuses réunions préparatoires se chargera d'appliquer les consignes de sécurité et d'installer les barrières réclamées.



Passage du Tour de France



FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ :

- Concert Team Goldman :
le 13 juillet
- Marché nocturne :
le 19 juillet
- Brocante :
21 juillet
- Marché du terroir :
le 03 août
- Concert à l'église :
le 27 juillet
- Journée quinguette :
mi-septembre

Exposition des Peintres
Le 07 juillet Place Aubergier



7. DIVERS

- Monsieur Pierre BERTHON sollicite une 3^{ème} place ADS pour les taxis AUBOIRON. Demande accordée.
- Demande de Madame Delphine JEGOU : location de la salle des fêtes les lundis de 17h30 à 19h30 pour l'atelier « Danse tes Émotions » et des cours de salsa cubaine. Le tarif sera le même que la location du mercredi soit 200 € pour l'année. Une convention de mise à disposition de la salle sera rédigée.
- La Dynamo demande une dérogation sur les assurances non réclamées en 2022, 2023 et 2024. Après vote à main levée, le Conseil Municipal accepte par 7 voix pour et 6 contre. À leur demande, une rencontre avec les dirigeants est prévue en septembre.
- Pompiers : Le Centre de 1^{ère} intervention de Chambon fêtera ses 70 ans le 28 septembre 2024. L'amicale des Pompiers sollicite une subvention exceptionnelle pour cet événement, la prise en charge du vin d'honneur, la gratuité de la salle des fêtes et le montage d'un barnum. Madame Le Maire rencontrera le président de l'amicale pour connaître le montant souhaité.
- Monsieur Marcel APPERT demande un geste commercial, estimant qu'il n'a pas pu louer son gîte pendant les travaux Grande Rue du Faubourg Saint Martial. La commune ne peut pas indemniser un particulier.
- Suite à un oubli, CAP Chambon sollicite une subvention annuelle de 500€. Acceptée à l'unanimité.
- Ordures ménagères : suite à la démission de Claude TOURAND et de Didier GIRAUD, 2 places sont disponibles. Cécile CREUZON et Maria DUSSAT seront les nouvelles déléguées.
- Le sous-sol de la salle des fêtes est dorénavant mis à disposition du Comité des fêtes pour entreposer son matériel. Madame le Maire remercie le Lieutenant Dominique DEMATEIS du Centre des Pompiers qui a donné les directives de sécurité en présence du Président de l'association. Une convention de mise à disposition sera rédigée.
- Le mur Vieille Route de Budelière s'affaisse : à surveiller.
- Claude TOURAND demande le montant que le SIVOM a reversé à la commune suite à sa liquidation : pas de reversement à ce jour, la commune continue de régler sa part de salaire pour l'agent en maladie. Le Conseil Municipal sera informé de la somme reversée quand le Trésor Public aura clôturé les comptes du SIVOM.
- Nicolas BESSON fait remarquer que les subventions aux associations ne sont pas versées. Marie-Thérèse PIERRON répond qu'elles ont été mandatées par les secrétaires courant Juin.
- Nicolas BESSON repose la question de remboursement par anticipation des emprunts et considère que la commune est trop endettée. Madame le Maire répond qu'une commune dynamique nécessite le recours aux emprunts.

La commune de Chambon-sur-Voueize honore ses échéances de remboursement de prêts tout en continuant une politique d'investissements active.



Le conseil municipal (absents Me Roussillat et M. Saintigny)
et Jennifer Baudry, la secrétaire



Procès-verbal du Conseil Municipal du 21 Octobre 2024

ORDRE DU JOUR :

1. Plus beaux Villages de France
2. ANCT Plan Guide
3. Voiries
4. Décisions Modificatives
5. Chaudière École
6. Dossier Atelier Communiqué
7. Location Terrains Municipaux à vocation agricole
8. Divers

Madame le Maire propose :

- De remplacer le point 4 : statuts du Syndicat Est Creuse, par le point 10 : décisions modificatives. En effet la procédure pour le changement des statuts du syndicat n'est pas prête.
- Au vu de la teneur importante du Conseil Municipal, de fixer un nouveau Conseil Municipal Lundi 28 Octobre 2024 à 18h. Après discussion, ces deux propositions sont acceptées.

1. PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Madame le Maire a rencontré le Président de cette association, Monsieur Alain DI STEFANO, venu à Chambon-sur-Voueize lors du Marché du Terroir. Il a visité Chambon durant la matinée et a expliqué que la Commune pouvait prétendre à ce label et lui a proposé que le Conseil Municipal dépose une candidature spontanée de sélection. Le classement des Plus Beaux Villages de France est révisé tous les 6/9 ans.

Madame le maire explique que si la commune rejoignait la liste des 164 plus beaux villages de France, ce serait une opportunité exceptionnelle pour valoriser la commune avec une visibilité nationale qui aurait des retombées sur l'attractivité touristique, commerciale, économique.

La sélection est rigoureuse et les critères restrictifs, le jury examinera si Chambon respecte les 30 critères de sélection.

Les droits d'entrée s'élèvent à 900€, puis la cotisation annuelle, fixée en fonction du nombre d'habitants, s'élèverait à 2600€ si la commune obtient le Label. Le conseil accepte à l'unanimité.

Une visite d'expertise sur place avec des membres du Jury permettra d'évaluer les critères de sélection établis par l'association, la présence de 2 monuments historiques, l'harmonie et l'homogénéité architecturale, la végétalisation, les aménagements du bourg...etc.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de soumettre la candidature de Chambon à la commission des membres du jury de l'association Plus Beaux Villages de France.

2. AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - PLAN GUIDE

Dans le cadre du programme Petites Villes de demain, Madame le Maire informe l'assemblée que l'Etat et l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion Territoriale) ont validé la prise en charge totale d'un accompagnement en ingénierie pour réaliser l'étude de la revitalisation du bourg.

L'accent sera surtout mis sur l'habitat, en plus des commerces et du tourisme.

Un cabinet d'architectes et d'urbanistes a été recruté par l'Etat et est chargé d'assister les élus dans l'élaboration d'une dynamique à plus ou moins long terme.

Madame le Maire précise qu'elle a demandé que les habitants soient associés à l'étude.

3. VOIRIES

• Rue de la Couture

Suite aux réclamations répétées des habitants de ce quartier, le Conseil Municipal avait voté l'envoi d'une enquête avant de prendre une décision.

L'enquête menée auprès d'une trentaine de riverains sur le sens de circulation a conclu que le sens : Quai Napoléon vers le Crédit Agricole est majoritairement choisi (19 voix pour, 3 pour le sens inverse).

D'un côté, le sens interdit sera apposé après le Crédit Agricole, le sens unique sera apposé après la rue Grande.

La Rue Grande est à double sens, la Rue de l'Imprimerie sera placée en sens interdit à partir de la Rue Grande

Le Conseil accepte à la majorité et une abstention toutes les propositions.

• Route de Lépaud

Madame le Maire, associée à Monsieur le Maire de Lépaud, a écrit au Conseil Départemental pour réclamer l'interdiction du passage des camions de plus de 3.5T (sauf desserte locale) sur la route départementale RD 917 entre Lépaud et Chambon.

Madame La Présidente du Département a répondu favorablement. Ses services vont se rapprocher des deux communes récipiendaires et des communes impactées par le déplacement de cette desserte pour examiner les faisabilités techniques. En attente.

• Rue de la Brèche

Les services du département vont faire des travaux temporaires pour l'hiver, en attendant la réfection complète du Quai Napoléon et de la rue de la Brèche prévue pour l'année 2025.

• Plateau surélevé entrée Route de Lépaud

Après discussion, Madame le Maire va demander à Monsieur Julien VOISIN, Chef de service à l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse, de venir expliquer le projet de plateau destiné à ralentir les véhicules à cette entrée du bourg. Le Conseil Municipal souhaite continuer le projet.

• Rue Saint Martial

Depuis quelques semaines, cette rue est barrée. Le problème récurrent est l'état de la toiture de la maison de Monsieur LEGOUIC qui entraîne des risques de sécurité publique dus à des chutes de tuiles.

À la demande de Madame le Maire, Monsieur LALET, un couvreur d'Arfeuille-Châtain est venu en présence du propriétaire pour établir un devis.

Une demande d'aide à l'ANAH est en cours et ne pourra être complétée qu'à réception d'un devis.

Il est fait remarquer que l'état global du bâti de ce pâté de maisons pourrait être étudié.



• Rue de la Cueille

Madame le Maire donne lecture d'un mail de Monsieur et Madame Jean-Luc COMTE, qui demandent le passage de cette rue en sens unique ou d'y installer un ralentisseur. Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

4. DÉCISIONS MODIFICATIVES

- Suite à l'augmentation du taux du livret A, 2 prêts indexés sur ce taux ont été impactés : Prêt Palulos Caisse des Dépôts (échéance : maj 2035) et Prêt Caisse d'Epargne (lotissement, échéance : mai 2037). Les décomptes d'échéances (capital et intérêts) parviennent après le vote du budget d'où une nécessité de rectifier les sommes à verser. Voté à l'unanimité.

5. CHAUDIÈRE ÉCOLE

La chaudière de l'école primaire est vétuste et nécessite l'intervention régulière d'un chauffagiste. Dans le cadre de la compétence Ecoles, la Communauté de Communes a lancé une procédure pour changer le système de chauffage en installant une chaudière à bois. En attendant le résultat de l'appel d'offres, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de participer financièrement à cette opération à hauteur de 8 %, correspondant à la surface de la cantine qui reste compétence communale.

Il a été estimé par un cabinet d'étude que 6 écoles de la Communauté de Commune Creuse Confluence dont Chambon devaient changer de chaudière.

Participation votée à l'unanimité.

6. DOSSIER ATELIER COMM'UNIQUE

Madame le Maire a reçu en septembre du Tribunal Administratif de Limoges une requête en référé. Le Conseil municipal accepte de confier la défense des intérêts de la commune au cabinet Gout -Dias Avocats Associés.

Pour information, le local de cette entreprise est loué par la Ressourcerie qui a installé son antenne réparation électroménagers, ordinateurs, anciennement située à Gouzon.

7. LOCATION TERRAINS MUNICIPAUX À VOCATION AGRICOLE

Monsieur Olivier NORE fait valoir ses droits à la retraite. Il louait à la Commune les parcelles agricoles A 214 et D 141.

La parcelle A271 lui était mise à disposition gracieusement.

Monsieur Florian DERBOULE a envoyé un courrier demandant la location des deux parcelles anciennement louées à Monsieur Olivier NORE. Monsieur Olivier NORE ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de louer ces deux parcelles à Monsieur Florian DERBOULE aux mêmes conditions que précédemment.

La parcelle A214 sera louée à titre précaire, permettant ainsi à la commune de la récupérer si besoin pour un projet économique.

8. DIVERS

• Éclairage Public :

L'entreprise CARRÉ n'est plus en activité, leur repreneur SOBECA ne peut assurer l'entretien et la réparation de l'éclairage public.

Les entreprises SOCALEC et ALLEZ ont été contactées.

- Suite à des remarques Madame le maire précise que la date et l'heure du Conseil Municipal ont été affichées dans Chambon et imprimées dans le Journal La Montagne le samedi 18 octobre.





Procès-verbal du Conseil Municipal du 28 Octobre 2024

Approbation du procès-verbal 21 Octobre 2024 :

Les membres du Conseil Municipal n'ayant pas tous eu le temps de lire le compte rendu du conseil du 21 Octobre 2024, Madame le Maire propose de valider le Procès-verbal lors du prochain conseil municipal.

Proposition acceptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1. Rencontre avec Madame la Sous-Préfète
2. DETR
3. Stade
4. Carte communale
5. Eclairage public
6. Aide aux devoirs
7. Travaux
8. Archives
9. Divers

1. RENCONTRE AVEC MADAME LA SOUS-PRÉFÈTE

Madame la Sous-Préfète a été reçue par Madame le Maire et ses adjoints le 15 octobre. Les échanges ont été conviviaux, et plusieurs thèmes ont été abordés, en particulier les subventions DETR. Madame La Sous-Préfète a dit, notamment qu'il n'y avait pas de petit dossier et qu'il fallait toujours avoir un dossier d'avance. Lorsqu'une commune se désiste, la subvention est attribuée à une autre commune à condition que celle-ci soit prête à réaliser son projet. La rencontre s'est terminée par une visite de Chambon.

2. DETR

Madame le Maire pose la question aux élus « quels dossiers souhaitez-vous déposer ? », sachant que la gendarmerie aurait besoin de gros travaux de rénovation énergétique et que le projet de la rue Grande n'a pas été retenu en 2024.

En ce qui concerne la gendarmerie, une pré-étude a démontré la nécessité de travaux de chauffage et d'isolation.



Madame le Maire propose de recruter un bureau d'Étude afin d'établir un programme de travaux. Après discussion, il est décidé de présenter les projets suivant pour des demande DETR :

- I. À nouveau la réfection de la Rue Grande (dossier déposé pour 2024 mais non retenu). Dans l'aménagement de cette rue, des espaces verts sont prévus ce qui permettrait de bénéficier du fonds vert. La Rue de l'Imprimerie et la Rue Traversière seront associées à l'aménagement. Une étude de l'état des réseaux sera nécessaire avant les travaux.
- II. Dossier de la salle des fêtes : toiture, menuiseries, acoustique.
- III. Fenêtres du 1er étage du bâtiment de la poste.

3. STADE

Ce projet d'éclairage du stade a été confié à l'entreprise CARRÉ qui a depuis été liquidée mais reprise partiellement par l'entreprise SOBECA. Le dossier financier du repreneur est en cours, on ne connaît pas le reste à charge pour la commune qui a bénéficié d'une DETR à hauteur de 50 870€. Le matériel a été livré, Madame le Maire remercie Monsieur PERROT de l'entreprise MICARD qui a mis à disposition un télescopique et le chauffeur pour décharger les matériaux.

À la remarque que la Commune n'a pas suivi de procédure de marché public pour cette opération, Madame Le Maire confirme que ce marché étant inférieur à 143 000 € HT ce qui signifie qu'un simple marché adapté était autorisé pour lequel 3 entreprises ont été sollicitées.

4. CARTE COMMUNALE

Il est nécessaire de programmer une réunion avec Monsieur GUILLET du cabinet d'études pour préciser les règles complexes des zones constructibles de la future Carte Communale chambonnaise, prévue le 25 Novembre.

Au préalable, une réunion de travail entre élus pour examiner les zones potentiellement constructibles aura lieu le mercredi 13 novembre à 18h.

5. ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite à la liquidation de l'Entreprise Carré, la Société SOBECA n'est pas en capacité de répondre aux demandes des collectivités pour entretenir l'éclairage public dans l'immédiat. Contact a été pris avec les entreprises SOCALEC et ALLEZ.

Monsieur DALBY s'est engagé à changer le projecteur du jardin public qui n'a jamais fonctionné ce qui permettra enfin une illumination complète de l'Abbatiale.

6. AIDE AUX DEVOIRS

Pour dynamiser l'école et avec l'accord des enseignants, l'aide aux devoirs a été mise en place 2 jours par semaine. 11 bénévoles ont répondu à l'appel lancé sur le Facebook de la Mairie.

Madame le Maire remercie cet élan de bénévolat au service des enfants et de leurs familles. L'aide aux devoirs est assurée les lundis et jeudis et un planning a été réalisé selon les disponibilités des bénévoles.

Le coût est celui de la garderie.



7. TRAVAUX

Madame Le Maire fait le point sur les travaux effectués par les agents communaux en plus des travaux habituels de broyage des haies, nettoyages des rues, balayages des feuilles mortes....

- Passage piétons Rue des Forts,
- Écluse,
- Maçonnerie Vieille Route de Budelière,
- Traversée de la chaussée à Marsat
- Création d'un fossé à partir du bâtiment communal
- Création d'une rampe d'accès le long de la Salle des Associations.

Une demande de devis sera faite auprès de Monsieur VERRION pour les conduites d'eaux en zone artisanales ; Claude TOURAND fait remarquer que légalement les eaux pluviales ne doivent plus être captées mais retournent à la nature.

Travaux à faire : • Créer un caniveau Rue des Fossés • Refaire les marches du cimetière

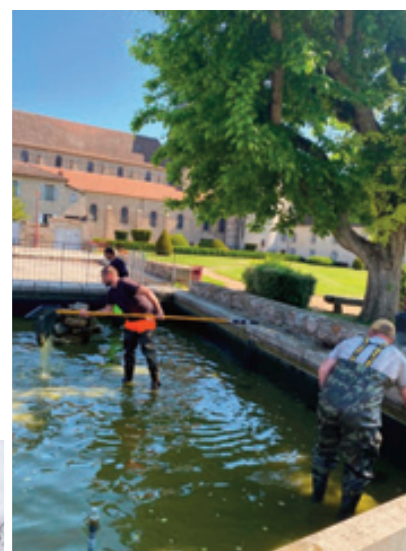
Du matériel a été acheté (tronçonneuse, taille haie, souffleur).

Travaux employés municipaux :

Abbatiale : livraison de l'harmonium réparé par Blundell père et fils.



Bassins : merci à John pour le don de poissons



Cimetière : maçonnerie d'un escalier



Broyage des branches des platanes

Cimetière : nettoyage du jardin du souvenir



Cimetière : maçonnerie



Avec la souffeuse à feuilles



8. ARCHIVES

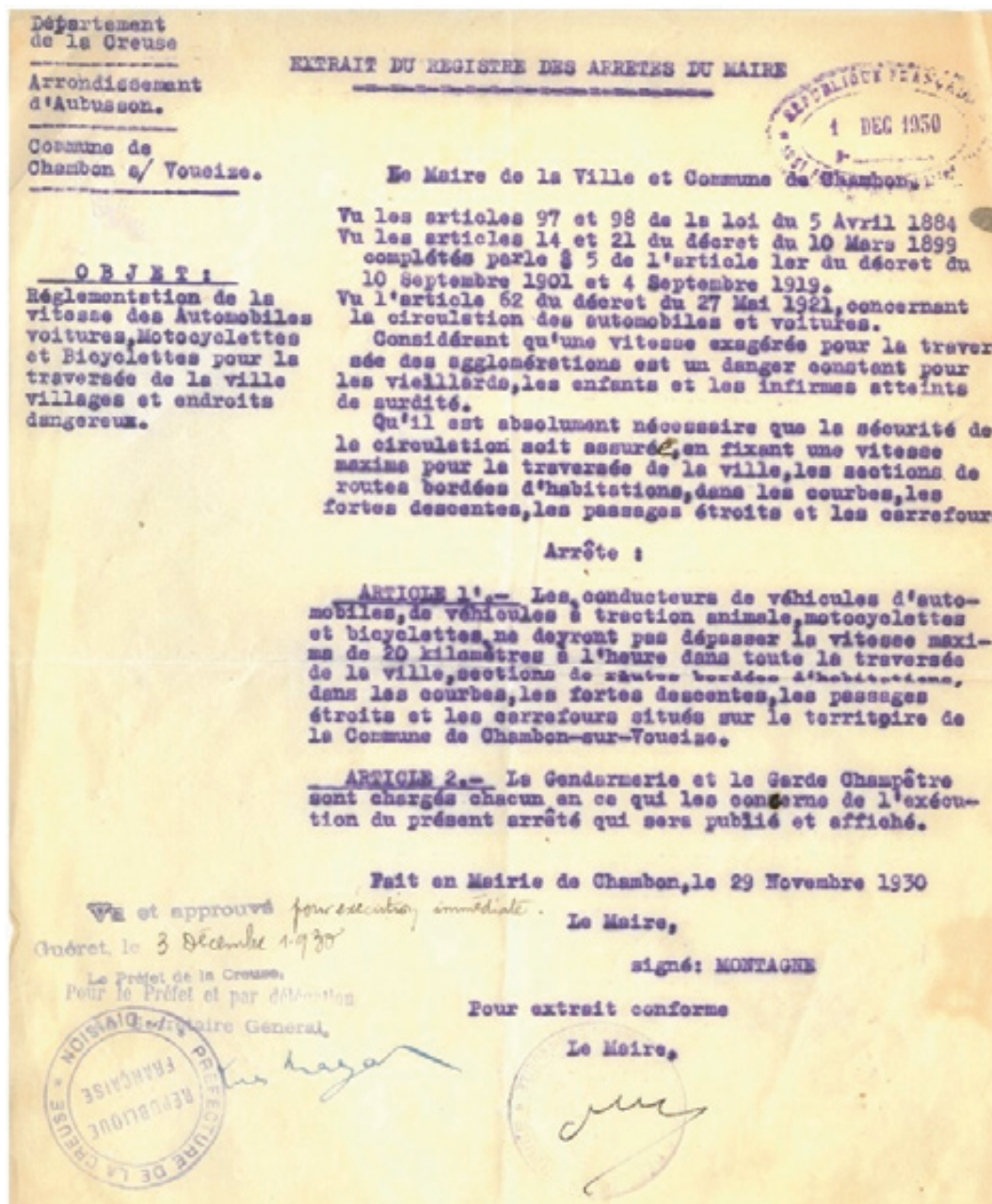
Les archives sont conservées dans plusieurs pièces de la mairie dont certaines sont humides. Les plus anciennes archives nécessitent un tri important et méritent de l'attention, l'histoire de Chambon doit être conservée.

La dernière intervention des archives départementales date de 2015. En présence de Monsieur David, conservateur aux services des archives départementales, un premier état des lieux a été effectué. Il a repéré les documents à conserver et ceux à détruire.

Le suivi de la nomenclature nationale aidera au classement et au tri.

La première liste des archives à détruire qui seront repérées sera adressée à Monsieur David pour validation. Les dossiers à détruire seront confiés à une entreprise spécialisée.

Le conservateur a félicité la commune pour la salle créée sous le secrétariat de la mairie destinée à recevoir les archives dans de bonnes conditions.



9. DIVERS

- Madame le Maire présente le dynamisme du tissu commercial en citant les nouveautés et les changements en cours des commerces à Chambon :
 - Le Bistrot d'Autrefois est en vente
 - Le bureau de tabac est en vente
 - La Cave du Broc est fermée mais ouverture d'un nouveau café en janvier 2025

- Ouverture d'une chambre et d'une table d'hôtes
- Nouveau repeneur à Intermarché
- Arrivée d'un jeune vétérinaire
- Installation d'un diagnostiqueur bâtiment
- Installation d'un ébéniste
- **Autres nouvelles :**
 - L'Étude notariale quitte les locaux loués par la commune, Me Bagilet a acquis une maison avenue G. Clémenceau.
 - Reprise de la boulangerie Combas annulée.



• **Médecins**

Un contact a été pris avec un cabinet de recrutement, mais la commune ne donnera pas suite. Madame le Maire a contacté Monsieur Axel MEGLINKI, pharmacien, et Président de CPTS Creuse Combrailles. Il a précisé que l'association travaille sur le dossier Chambon et ses médecins.

Une rencontre pourrait être organisée avec les jeunes de la région qui sont actuellement en faculté de médecine. Sous quelle forme ? À réfléchir.

• **Encombrants**

Aucune règle n'existe actuellement, le fonctionnement du service nécessite la mise en place d'un règlement : 3 ramassages dans l'année (3^{ème} mercredi d'avril, septembre, décembre), maximum 3 objets encombrants qui n'entrent pas dans une voiture et inscription au secrétariat de mairie.

• **Le bassin du jardin public** a été mis en eau, une grille sera installée sur le côté du bassin pour éviter les chutes. Madame le Maire demande aux élus de réfléchir à l'usage du bassin du milieu.

• **Lettre de Monsieur BONNICHON** qui propose la vente de son oeuvre pour 3 000€. Madame le Maire émet l'idée de faire appel aux dons... Dossier en attente.

• **Soirée théâtrale** le 9 novembre avec la Compagnie « Coup de Théâtre » de Budelière.

• **Questions**

- Nicolas BESSON pense que le Conseil Municipal ne se réunit pas assez souvent. Madame le Maire fait remarquer que les Conseils Municipaux ont lieu environ tous les deux mois sauf l'été et que malheureusement les conseillers n'assistent pas toujours aux réunions des commissions.

- À la question de la création des pavillons Creusalis, Didier GIRAUD confirme que l'appel d'offre est lancé.

- Le déménagement de la crèche dans de nouveaux locaux intercommunaux est en attente. Claude TOURAND indique qu'une loi de décembre 2023 supprime la compétence crèche aux communautés de communes. Madame le Maire répond qu'aucune information dans ce sens n'a jamais été évoquée à la Communauté de Communes.

- Travaux du bâtiment de la pétanque : Madame Le Maire relance régulièrement les responsables de l'Association de la Pétanque pour que les travaux de toiture débutent.

- Petites Villes de Demain : c'est grâce à ce label que la commune va bénéficier gratuitement d'un cabinet d'architectes.

- À propos des déjections canines : Madame le Maire rappelle que les élus ont pris une délibération autorisant les services de gendarmerie à verbaliser les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections de leur animal, et que des sacs prévus à cet effet sont à disposition dans tout le bourg.

- À la question des ventes de parcelles au Lotissement du Moulin Ferrare, Madame le Maire répond que deux compromis de ventes seront signés mi-novembre, l'un pour la maison Decombredet, et le second pour le garage en bois qui va être transformé en maison d'habitation.

- Un acquéreur d'un lot s'est désisté, le coût d'une construction étant devenu trop élevé pour son projet.

- Madame le Maire répond à Nadine GAUSSÉ que le retour du tableau de la Décollation de Sainte Valérie prêté au Musée de Dijon, qui en a profité pour le restaurer, est prévu en novembre.



En présence de Madame la Sous-Préfète



Compagnie
théâtrale
de Budelière

• **Téléthon** organisé à Chambon. Plusieurs associations participent : basket, foot, comité des fêtes, les p'tits bouchons, CAP Chambon. Vente de crêpes et soupe. Françoise DHUME et Angeline PETIT sont les organisatrices de cet évènement annuel qui est toujours couronné de succès.

• Des arbres ont été enlevés à Thaury et au confluent de la Tardes et de la Voueize



Cérémonie du 11 novembre 2024



Procès-verbal du Conseil Municipal du 17 décembre 2024

ORDRE DU JOUR :

1. Carte Communale
2. Statuts Est-Creuse Développement
3. Dossiers DETR
4. Plateau surélevé Route de Lépaud
5. Lotissement Moulin Ferrare
6. Divers

1. CARTE COMMUNALE

Notre prestataire Monsieur Guillet a démissionné. Le cabinet Scale, représenté par Monsieur NORRITO, accepte de reprendre la mission dans les mêmes conditions financières. La commune a déjà réglé 4500€ à Monsieur GUILLET pour le travail effectué.

Le cabinet Scale est installé en Vendée, Monsieur NORRITO propose de travailler en visio-conférence. Une première réunion sur 2 jours est programmée sur place fin janvier, les frais de déplacement s'élèvent à 900€. Monsieur NORRITO s'est engagé à terminer la mission fin 2025.

Une discussion s'établit sur la possibilité de trouver un cabinet plus proche de Chambon. Madame le Maire précise aux élus que cela implique de signer un nouveau marché complet alors que la commune a déjà payé 4500€ qui seraient alors perdus.

Elle insiste également sur le fait que lors des réunions programmées, peu de conseillers étaient

présents hormis les adjoints et que si le Conseil Municipal choisit un nouveau prestataire, elle demande que les élus s'investissent davantage.

Dossier en attente.

2. STATUTS EST-CREUSE DÉVELOPPEMENT

Pour être en conformité avec la loi, les statuts du Syndicat Est-Creuse Développement doivent être modifiés. Les communes doivent adhérer au syndicat pour bénéficier de ses services. Lors d'un précédent Conseil, la participation de 2€ par habitant a été acceptée.

Les statuts précisent que les communes seront représentées par 1 délégué titulaire et un délégué suppléant.

À l'unanimité, Madame Cécile CREUZON et Monsieur Claude TOURAND représenteront Chambon.

3. DOSSIERS DETR

Madame le Maire informe le Conseil que 2 dossiers DETR retenus par les élus ont été déposés avant la date limite du 15 décembre 2024.

- Logement de la poste : changement des fenêtres. Coût total 36 137€ avec subvention DETR (18 000€), subvention Petites Villes de Demain 10% (3600€), reste à charge pour la commune : 14 400€.



- Aménagement Rue Grande, Rue traversière et Rue de l'Imprimerie : la prévision a été établie par le Pôle d'attractivité. Coût total : 147 700€, avec DETR 400/0 (59 000€), Petites Villes de Demain 10% (14700€), reste à charge pour la commune : 73 000€.

Les informations concernant le réseau d'assainissement et le raccordement des habitations seront recueillis auprès du service compétent de la Communauté de Communes.

Question : pourquoi ne pas avoir déposé de dossier pour la réfection de la salle des fêtes ? Madame le Maire répond qu'un maître d'œuvre doit être recruté, la commune n'étant pas en capacité de suivre seule ces travaux et de coordonner tous les corps de métiers.

4. PLATEAU SURÉLEVÉ ROUTE DE LÉPAUD

Une réunion s'est tenue sur place le 7 novembre en présence de quelques élus et de Monsieur Julien VOISIN du Pôle d'attractivité. Le plateau prévu à un carrefour comprenant 5 voies de circulation doit répondre aux normes précises du guide CEREMA. Malgré l'explication du Pôle d'attractivité, des élus remettent en cause le projet. Madame le Maire le regrette et émet alors la possibilité d'annuler cet aménagement qui avait pour but de ralentir la circulation.

5. LOTISSEMENT MOULIN FERRARE

Deux promesses de vente ont été signées pour les lots 7 et 8 comprenant des maisons. La clause de réméré n'est pas prévue dans le règlement du lotissement, seule est notée l'obligation de construire avant 3 ans sans pénalité en cas de non-respect de cette condition. La clause de réméré permettrait à la commune de racheter le terrain au même prix que celui de l'acquisition si aucune maison n'était bâtie.



6. DIVERS

- **Dossier Atelier Comm'unique** : Monsieur SEMONSUT, expert judiciaire nommé par le tribunal de Limoges a convoqué le 16 décembre 2024 toutes les personnes concernées pour cette réunion d'expertise. Madame le Maire était présente accompagnée de Maître DIAS, avocat de la commune. Madame le Maire lit une lettre des responsables de La Dynamo qui louent depuis septembre 2024 le bâtiment appartenant à la Société Auvergne Comm'unique, dans laquelle ils indiquent que le bâtiment a été inondé lors de la tempête de novembre et que du matériel électroménager a été endommagé. Une expertise est programmée en janvier avec les assureurs.
- **Creusalis** : le marché de consultation est ouvert. Les constructions sont programmées pour 2025.
- **Accès PMR pour la mairie, l'abbatiale et la salle des fêtes** : visite des services de la DTT pour contrôler la mise en conformité relative à l'accessibilité. Des prescriptions doivent être apportées après avis favorable de la commission d'accessibilité qui instruira les demandes d'autorisation de travaux.
- **Eclairage du stade** : la société CARRÉ, titulaire du marché a été mise en liquidation judiciaire le 1er juillet 2024, c'est la Société SOBECA qui a repris ce marché. Un rendez-vous est programmé le 8 janvier 2025 à 10H avec la société SOBECA. La commune va réclamer au syndic le dossier de reprise de l'entreprise Carré par l'entreprise SOBECA, afin d'en connaître les clauses.

La subvention de 15 000€ du district a été validée officiellement.

- **Problème de toiture** entre l'abbatiale et la maison Cormier : l'entreprise French Rénou est intervenue pour la somme de 2 988€.
- **Problème d'eaux pluviales** place des Platanes, un devis est en attente.
- **Abattage des arbres** au carrefour de la Route d'Evaux-Les-Bains et de Sannat : 2 devis sont en attente. Le tilleul du jardin Dartiges est malheureusement mort.
- **Le tableau de Sainte Valérie** a été rendu par le Musée de Dijon qui a effectué gracieusement des restaurations. Il est à nouveau accroché dans son absidiole à l'abbatiale.
- **SIVOM** : suite à la dissolution du SIVOM, la commune a perçu la somme de 14 000€ mais a réglé 10 768€ de salaires aux employés, une somme d'environ 800€ reste due,

Claude TOURAND fait remarquer que la décision de fermer le SIVOM était une décision politique et non financière.

Voeux en
présence
de Madame
La Préfète



- **Le Téléthon** a rapporté la somme de 2 103€. Félicitations aux organisateurs et associations participantes.



Les bénévoles du Téléthon

- **Le Marché de Noël** a été une belle réussite malgré la pluie.
- Dimanche 22 décembre Quintus BLUNDELL donnera un concert à l'Abbatiale à 16h, il sera accompagné par une soprano.
- Le chemin entre Saint Sornin et Thaury est barré, des engins l'ont détérioré, vérifier que ENEDIS va le remettre en état.
- **Chemin de randonnée** qui passe à La Chassignole est condamné par un propriétaire. La Communauté de Communes souhaite l'exclure des circuits de randonnée et ne fera donc plus l'entretien, il serait souhaitable qu'il soit remplacé par un autre chemin communal.



- **Un chemin communal** mal entretenu traverse une propriété privée, le propriétaire souhaite le récupérer ; le conseil ne souhaite pas l'aliéner.
- La séance est levée à 20h30.

C.Creuzon maire
et Madame
La Préfète



Procès-verbal du Conseil Municipal du 17 janvier 2025

ORDRE DU JOUR :

1. Carte Communale
2. Assurance du Personnel
3. Divers

1. CARTE COMMUNALE

Madame le maire et madame M.T PIERRON ont rencontré madame M. SCHAFFENER, habitante chambonnaise qui est salariée dans un cabinet d'urbanisme à Rodez. Les responsables de ce cabinet ont décliné l'idée de présenter une offre de mission à la commune arguant de l'éloignement de leur structure et en raison d'un risque déontologique, car madame M. SCHAFFENER étant chambonnaise, elle pourrait être dans une situation « juge et partie ».

Parallèlement les services urbanistes de la DDT de la Creuse ont été contactés pour avis :

- Mise en garde contre le risque d'obligation de dédommager l'ancien prestataire démissionnaire, monsieur T. GUILLET, si on ne collabore plus avec le groupement dont il faisait partie.
- Risque de ne trouver aucun cabinet qui acceptera de reprendre la carte communale en cours,
- Risque financier donc de perdre la somme de 4000 € déjà versée,
- Risque de n'avoir aucune offre, les cabinets étant en surcroît de travail et peu intéressés par ce type de mission...

Monsieur N. BESSON insiste sur la nécessité de réunions en présentiel et non en visio.

En fonction de ces différents éléments et après discussion, madame le maire pose la question suivante :

Etes-vous d'accord pour signer un avenant au marché signé en mai 2022 avec le groupement d'Etudes, qui stipulera que l'Agence SCALE remplacera le mandataire monsieur T. GUILLET, démissionnaire pour raisons personnelles et ce aux mêmes conditions ? Voté à la majorité, 1 voix contre et 1 abstention.

2. ASSURANCE DU PERSONNEL

Le Conseil accepte à l'unanimité les contrats d'assurances de la CNP pour la couverture des risques statutaires des agents communaux pour l'année 2025.

3. DIVERS

- **Demande de monsieur S. FATAH** : il souhaite ouvrir un food truck place de la poste les samedis et dimanches de 11h30 à 14h30 puis de 18h30 à 21h30 à compter du 01 février 2025. Après des échanges, cette proposition est acceptée à l'unanimité.
- **L'association « Les mains d'artistes »** demande, comme l'an dernier la location pour les mois de juillet et août du rez-de-chaussée du presbytère pour un montant de 150 € mensuel + 10 € de charges mensuelles (électricité). Proposition acceptée à l'unanimité.
- **Suite à la mise en sens unique de la rue de la Couture**, madame le maire propose de mettre également en sens unique la rue du Boulevard, du Quai Napoléon vers l'avenue Clémenceau. Proposition acceptée à l'unanimité.
- Madame le maire, informe sur la date des vœux : mardi 28 janvier 2025 à 18 heures. Madame la Préfète a répondu présente à l'invitation.
- Diverses questions sont posées :
- **Toiture maison « ex Duranthon »** : madame le maire a sollicité l'entreprise de couverture LALLET couvreur qui est venu en présence du propriétaire, la mairie n'a pas de nouvelle du devis.
- **Plateau route de Lépaud** : en cours, pas d'information depuis la dernière réunion.
- **Inondation zone industrielle** : madame le maire indique que l'expertise a eu lieu. Dossier en attente.

Repas des Aînés



L'équipe du Bistrot



Procès-verbal du Conseil Municipal du 19 Février 2025

Le compte rendu du 17 décembre 2024 est voté à la majorité soit 12 pour et 2 abstentions. Le compte rendu du 17 janvier 2025 est voté à la majorité soit 12 pour et 2 abstentions.

ORDRE DU JOUR :

1. Éclairage du Stade
2. Suite DETR
3. Achat Broyeur
4. Logement salle des associations
5. Divers



1. ÉCLAIRAGE DU STADE

Madame le Maire fait l'historique de la situation du dossier de travaux de l'Éclairage du Stade. Les aides financières DETR et Fédération Française de Football sont acquises.

L'entreprise CARRÉ a répondu au marché public et a été retenue, depuis l'Entreprise a été liquidée.

Tout le matériel a été livré.

L'entreprise SOBECA qui a repris partiellement la Société CARRÉ demande un complément financier conséquent pour reprendre le dossier (rencontre avec l'Entreprise SOBECA le 08 Janvier 2025). La Commune a alors plusieurs choix :

- Accepter ce nouveau montant
- Refuser et se retirer
- Se rapprocher d'un avocat pour connaître les obligations de l'entreprise SOBECA.

Au vu de la situation administrative, juridique et financière complexe, Madame le Maire a contacté le service de contrôle de légalité à la Préfecture et le cabinet Mairie Conseil.

Elle expose un certain nombre d'hypothèses (conditions de rupture du marché, versement d'indemnités, contrainte du Code des Marchés si modification substantielle pour la poursuite des travaux...).

Une mise en demeure a été adressée au liquidateur judiciaire de la Société CARRÉ pour lui demander s'il entend prendre parti sur la poursuite du contrat. Aucune réponse à ce jour.

Le 20 Janvier 2025 un responsable régional de SOBECA s'entretient avec Madame le Maire pour annoncer que l'Entreprise

ne pourra pas assurer les travaux prévus : d'un commun accord, le marché pourrait donc être résilié à l'amiable sans contrepartie. Les services de la Préfecture valident cette procédure.

Madame le Maire précise que Monsieur DALBY (ex ETS CARRÉ) reste en contact avec la Commune pour que le projet initié avec sa société aboutisse au mieux. Il en est vivement remercié.

À ce jour, l'Établissement MUSCO (fournisseur d'équipement électrique) va proposer des devis pour terminer le chantier.

Monsieur Claude TOURAND intervient et met en garde la Commune :

- Si la Commune a un engagement direct avec MUSCO, le mandataire doit écrire qu'il ne réclame rien.
- Sur les bons de livraison du matériel, il doit y avoir noté « jusqu'à complet paiement ».

Monsieur Nicolas BESSON intervient : lors du vote du budget le 15/04/2024, l'entreprise CARRÉ était en redressement judiciaire depuis le 15/03/2024 et la subvention de la Communauté de Commune de 20 000€ était déjà annulée.

Madame Marie-Thérèse PIERRON répond que lors du vote du budget, les élus n'avaient pas connaissance des difficultés de l'Ets CARRÉ ni de la volonté de la Com-Com de ne pas subventionner la Commune de Chambon-sur-Voueize, alors qu'elle l'avait fait auparavant pour d'autres communes.

De nombreuses questions restent en suspens.

Aucune décision n'est prise, les devis en attente de réception seront étudiés lors d'un prochain Conseil Municipal.

2. SUITE DETR

À propos du dossier DETR « rue Grande », les travaux d'Assainissement ne sont pas programmés à court terme par la Com-Com. Or cette rue nécessite des interventions sur les réseaux d'Eaux. En conséquence la demande DETR est reportée.

Après échanges avec Madame la Préfète et Madame la Sous-Préfète, il a été convenu de déposer deux nouveaux dossiers rapidement en remplacement de ceux annulés :

- Changement des 15 fenêtres de l'ancien monastère côté jardin (devis de 20 392€ dont 50% de DETR et 10% via Petites Villes de Demain, reste à la charge de la Commune 8 157€).
- Changement des menuiseries + volets roulants intérieurs pour la Salle des Fêtes (devis de 62 162€ dont de DETR et 10% via Petites Villes de Demain, reste à la charge de la Commune 24 865€). Une étude énergétique nécessaire au dépôt de ce dossier DETR a été réalisée par le Syndicat EST-CREUSE.

Ces deux dossiers sont acceptés à l'unanimité.

3. ACHAT BROYEUR

L'ancien broyeur de haie ne fonctionne plus. Le devis de réparation s'élève à 3 500€.

L'entreprise MICARD propose un broyeur d'occasion pour un montant de 6 500€.

Messieurs Olivier NORE, Claude STEINER et Didier GIRAUD sont allés le voir et confirment le bon état du matériel.

L'achat est donc voté à l'unanimité.

4. LOGEMENT SALLE DES ASSOCIATIONS

Madame le Maire a reçu une demande de location du logement vacant à la Salle des Associations. La famille propose de rénover l'appartement en échange de loyers gratuits (durée des travaux environ 3 mois).



La Commune vérifiera l'état électrique du logement.

Trois questions se posent :

- Combien de mois de gratuité propose-t-on ?
- Quel loyer demande-t-on à la suite ?
- Que fait-on des meubles ?

Après discussion, la gratuité du logement pour trois mois, le temps des travaux et un loyer d'un montant de 300€ sont validés. Concernant les meubles, ils pourraient être emportés à la Ressourcerie.

5. DIVERS :

• **Toiture menaçante** : Madame le Maire a reçu un courrier de Monsieur Étienne BROSELARD-FAIDHERBE concernant la toiture de la maison mitoyenne à la sienne.

Il s'inquiète de l'état de cette maison et des conséquences d'humidité sur son mur.

Madame le Maire précise qu'aucun couvreur n'a accepté à ce jour de présenter des devis, malgré ses interventions. Un dossier ANAH (Aide de l'Habitat) a été déposé par le propriétaire, mais faute de devis de réparation de la toiture, il ne peut aboutir.

Il est évoqué l'idée d'étudier l'avenir de ce bloc de maisons, dont certaines sont en mauvais état et peu entretenues.

Ce sera un dossier long, qui va mobiliser du temps, des compétences et des accords divers. Des conseils seront pris auprès du Cabinet d'urbanistes chargé dans le cadre de l'Agence d'attractivité de présenter des solutions. Affaire à suivre.

• Carte communale

Monsieur NORRITO de la Société SCALE est revenu gracieusement à Chambon-sur-Voueize pour faire un bilan de ses échanges avec la DDT de la Creuse :

Les « dents creuses » ne sont pas comptabilisées dans la consommation foncière. Accord sur le principe d'une augmentation de 0.2% de la population qui servira de base dans le calcul des surfaces disponibles à construire.

Les permis de construire depuis 2021 comptent dans la consommation foncière. Une étude environnementale ne serait pas nécessaire.

• Affaire SCI Coquelicot - Zone Artisanale et Industrielle

Monsieur DIAS, l'avocat de la Commune suit le dossier.

À la demande de l'expert judiciaire, Madame le Maire a transmis par l'intermédiaire de l'avocat 2 devis, l'un de rénovation traversant le terrain de l'entreprise DHUME et le second de création d'un réseau d'Eau Pluviale traversant le champ agricole (côté sud).

Monsieur Claude TOURAND intervient :

- L'eau qui arrive dans le puisard vient de la Ressourcerie.
- La longueur de la tranchée traversant le champ est bien supérieure à celle traversant le terrain de l'entreprise DHUME. Monsieur Didier GIRAUD précise que ce n'est pas la même profondeur.

• Une réunion de toutes les associations a eu lieu dans le but de planifier les manifestations. Un agenda partagé entre les associations est en cours de création par Madame Muriel BOUCHARD. Il sera transféré au secrétariat de la Mairie et mis en service prochainement.



Réunion des Associations

• Terra Aventura

Ce « géocaching » chambonnais qui s'intitule « À la recherche du collier » a été choisi par le Comité Régional Nouvelle Aquitaine pour représenter la Creuse.

Il faut maintenant voter jusqu'au 09 mars 2025 en allant sur le site web « Le Parcours z'adoré des Terra Aventura ».

• DRAC

Les représentants de la DRAC et du Service de Conservation du Conseil Départemental se sont déplacés pour répertorier les différents mobiliers ecclésiastiques de l'Abbatiale Saint Valérie entreposés dans différents endroits et lister les restaurations urgentes. Un compte rendu est attendu.

• **Le propriétaire d'un poids lourd** a demandé l'autorisation de stationner à Chambon-sur-Voueize quelques week-end.

L'accord lui a été donné de garer son véhicule avant l'entrée du camping sur la gauche. Parfois un deuxième camion se gare parallèlement.

• Bancs Publics

Ils sont refaits. Madame le Maire remercie Monsieur Didier GIRAUD qui en a assuré la restauration (peinture et pose).

• Chemins de randonnée

- Le fascicule intitulé « Guets & Collines » n'est plus pris en charge par la Communauté de Communes à cause d'un propriétaire à la Chassagne qui refuse le passage des randonneurs.

Après échanges avec les responsables tourisme de la Com-Com, CAP CHAMBON et la Commune, il a été décidé que la « Route des diligences » remplacerait le précédent. Une délibération sera nécessaire.

- Un rendez-vous est pris pour aller voir un chemin communal à Maurissard.

• Motions de censure

Contre la fermeture des écoles de Lussat et de Ladapeyre Pour défendre la ligne TER Felletin-Guéret.

Ces deux motions sont acceptées à l'unanimité.

• **Problème de chauffage des toilettes publiques** avec des portes qui restent ouvertes et qui sont mal jointées : le thermostat étant accessible, il est déréglé régulièrement.

Un électricien sera sollicité pour déplacer le thermostat dans le boîtier situé en hauteur et qui est fermé à clefs.

• **Étude des Ponts** : Une demande est faite pour savoir où en est l'étude sur les ouvrages d'arts prévue en 2023 et 2025.

Madame le Maire répond que l'étude sur les ponts a été effectuée.



Didier Giraud en pleine action de rénovation des bancs



Procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mars 2025

ORDRE DU JOUR :

1. Éclairage du Stade
2. CREUSALIS
3. Location RDC ex étude - Brocanteur
4. Logement Bâtiment SDA
5. Maison LEGOUIC
6. Santé - Prévoyance
7. Divers

1. ÉCLAIRAGE DU STADE

Le 14 mars Madame le maire et ses adjoints ont rencontré l'entreprise MUSCO représentée par Monsieur Daquet en compagnie de Monsieur Dalby (ex entreprise Carré). Madame Le Maire rappelle les différents courriers échangés :

- Le 15 janvier : Lettre recommandée avec accusé de réception demandant au liquidateur de fournir le règlement de liquidation de l'entreprise Carré.
- Le 4 février : Lettre recommandée avec accusé de réception demandant au liquidateur ses intentions à propos des suites données au marché « Éclairage du stade »
- Courrier de renonciation du marché adressé à la Société SOBECA après réception de la renonciation de ladite entreprise.

La commune est désormais libre de reprendre le marché avec les entreprises de son choix.

Nouveaux devis :

- Devis VRD : Romanet : 24030€ HT / SOCALEC : 29340€
- Eclairage : SOCALEC : 20860€ HT / CE2 : 23060€ HT
- Fournitures : MUSCO : 50250€ HT
- Prestation de MUSCO : 4000€ HT

Au vu des conséquences et risques encourus suite à la liquidation de l'Entreprise CARRÉ, les élus décident à l'unanimité de poursuivre le projet en choisissant les entreprises présentant les devis les moins disants : l'entreprise ROMANET, l'entreprise SOCALEC et la société MUSCO.

Le solde de ce nouveau marché s'élève à 99 140 € HT.

Une différence de plus de 10 000 € est à prévoir par rapport au projet initial soit +7.8% du marché total.

2. CREUSALIS

Les travaux de construction des 5 logements Creusalis rue du Faubourg de Limoges (2 T3 et 3 T2) débuteront à la fin du mois d'avril.

Lors du prochain Conseil Municipal, Madame Le Maire présentera la convention liant la commune et Creusalis (rétrocession de la route, garantie des emprunts Creusalis, modalités de participation financière de la Commune).

3. LOCATION RDC EX ÉTUDE - BROCANTEUR

Monsieur Michel PERRET, brocanteur-antiquaire à Jarnages souhaite louer le rez de chaussé contiguë à la Mairie, libre depuis le déménagement de l'Étude Notariale avenue Georges Clémenceau. Une convention sous forme de « bail précaire »

d'un an renouvelable par tacite reconduction sera signée. L'entrée du magasin se ferait côté Jardin public de l'Abbatiale. Le conseil accepte à l'unanimité la location à partir du 1^{er} Avril avec un loyer mensuel de 160€ et la gratuité le 1^{er} mois, nécessaire au nettoyage et à l'installation du commerce.

4. LOGEMENT BÂTIMENT SALLE DES ASSOCIATIONS

Lors du dernier conseil municipal, la location du logement au-dessus de la salle des associations pour un loyer de 300€ à partir du mois de Mai a été votée.

L'électricité est à refaire. Le devis de YannElec s'élève à 7378 € HT. Accepté à l'unanimité.

5. MAISON LEGOUIC

Monsieur Étienne BROSELARD-FAIDHERBE a envoyé deux courriers en RAR pour faire part de son inquiétude quant aux dégâts que pourrait induire le trou dans la toiture mitoyenne à la sienne de la maison appartenant à M. LEGOUIC.

La procédure de mise en péril comprend différentes étapes qu'il faut respecter.

En attendant, les briques de la cheminée tombent sous la pression de l'antenne télé.

Suite aux conseils en matière de bâtiment :

- Il serait nécessaire d'ôter de façon urgente l'antenne et le haut de la cheminée. Madame le Maire a fait un courrier en ce sens à Monsieur LEGOUIC. Dès l'accord écrit du propriétaire, la Mairie fera le nécessaire.
- Le mur mitoyen de M. BROSELARD-FAIDHERBE n'est pas mouillé.

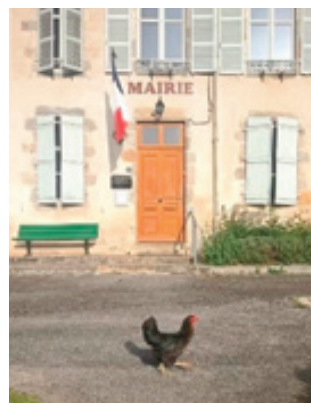
Madame le Maire a fait un courrier à l'ABF expliquant la situation de ce quartier ancien dans lequel plusieurs maisons sont en très mauvais état.

M. LEGOUIC a déposé un dossier d'aide de l'ANAH (possibilité d'une aide de 75% du total des travaux plafonné à 50 000 €).

Suite à une question posée aux services préfectoraux, Madame le Maire a eu confirmation qu'aucune aide financière ne peut être apportée par une collectivité pour un « motif d'intérêt privé ».

Si la commune devait acheter la maison pour faire cesser le péril et refaire la toiture, la seule aide financière serait une subvention minime de la Fondation du Patrimoine.

Des visiteurs improbables





6. SANTÉ - PRÉVOYANCE

La loi oblige les collectivités à participer aux coûts des contrats santé et prévoyance des agents à hauteur minimum de 15€ pour la santé et 7€ pour la prévoyance à condition que les contrats soient labellisés.

Le Centre de gestion proposera un contrat pour chacun des risques. Les agents devront choisir entre leur contrat personnel et celui du centre de gestion mais la commune ne pourra participer que pour une seule des deux solutions. Le conseil municipal accepte.

7. DIVERS

• Lotissement Moulin Ferrare

Trois ventes sont toujours en cours.

Monsieur Claude TOURAND précise qu'il est souhaitable d'intégrer sur chaque acte de vente différents points :

- Construire dans les trois ans.
- Interdire de revendre avec un bénéfice.
- Si arrêt des travaux : intérêts à verser à la commune.

• SCI Coquelicot

Madame le Maire a assisté à la seconde expertise judiciaire en présence de l'avocat de la Commune Maître DIAS.

À la demande de l'expert deux devis ont été réalisés pour des travaux de canalisation des eaux pluviales (Ets. BENITO & EUROVIA).

La pompe défectueuse sera changée et il sera noté que cela n'engage pas la responsabilité de la Commune.

• Carte Communale

Une troisième réunion a eu lieu en Visio avec la DDT.

Les propositions de Monsieur NORRITO de l'agence SCALE ont obtenu l'assentiment de la DDT.

Concernant la Zone Industrielle et Artisanale, la pose de panneaux photovoltaïques est conditionnée à un projet agricole. Madame le Maire indique aux élus que la prochaine réunion aura lieu à Chambon en présence de l'ABF, la DDT, Monsieur NORRITO et de la Commune et que le dossier complet est à la disposition des élus au secrétariat de la Mairie.

• Crèche

Lors d'une réunion « Commission d'attribution des places en Crèche », il a été mentionné la baisse des effectifs dans toutes les crèches dont celle de Chambon-sur-Voueize.

Les locaux de la crèche ne sont plus aux normes et la PMI donne deux ans à la ComCom pour les rendre conformes. Il a été évoqué l'abandon de la mise aux normes de la crèche (au profit de celle d'Évaux qui bénéficierait de subventions CAF en cas d'augmentation de la capacité d'accueil). Des travaux avec plan ont été régulièrement annoncés pour déplacer la crèche vers les locaux de l'école de Chambon-sur-Voueize en parallèle de la réfection des sanitaires de ces derniers.

Enfants de l'ALSH



La situation est inquiétante et les orientations de la Com-Com doivent tenir compte de l'importance du maintien d'une crèche pour assurer l'attractivité de la Commune.

Une réunion a lieu demain 28 mars ayant pour objet le bilan du fonctionnement des services, des actions réalisées et des projections pour les années à venir.

La Commune sera présente et plaidera la cause de la crèche de Chambon-sur-Voueize.

• École

L'école de Lussat ne ferme plus.

Lors de la réunion du CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) concernant la carte scolaire il a été évoqué le fait que cela pouvait avoir comme conséquence une fermeture de classe à Chambon-sur-Voueize à la rentrée.

Madame la Préfète a rassuré Madame le Maire : aucune classe ne sera fermée à Chambon à la rentrée 2025.

• Radon dans les bâtiments scolaires

Les mesures du radon effectués en Juin 2024 sont inférieures au seuil d'alerte qui est de 300 Becquerels/m³ (Bq/m³). Ce contrôle est valable 10 ans.

• Rue du Boulevard - Rue de la Couture

Les panneaux signalétiques sont achetés.

Il sera ajouté « Sauf Riverains » sur le sens interdit posé rue du Boulevard.

• De nouvelles boîtes de « sacs à crottes » ont été achetées pour un montant de 1400€.

• Fêtes et Foires

- Foire aux plants : Dimanche 18 Mai 2025.

Les producteurs locaux recevront un mail pour l'invitation à participer.

- Marché Nocturne : Vendredi 11 Juillet 2025

Marché organisé par l'association « Bienvenue à La Ferme ».

La commune doit financer l'animation musicale, les recherches d'un groupe de musiciens de rue sont en cours.

• Réparation de l'harmonium

Il est demandé que soient remerciés Monsieur BLUNDELL et son fils Quintus pour ce travail de restauration. Cela sera fait lors d'une prochaine manifestation.

Harmonium restauré par messieurs Blundell père et fils





• Licence IV

Pour mettre un terme à des rumeurs, Madame Le Maire précise que la licence louée à Marie-Françoise HAYEZ gérant le café L'Alibi ne sera, en aucun cas, attribuée aux prochains propriétaires des Estonneries.

Madame Le Maire rappelle aux élus leur devoir de réserve.

Monsieur Claude TOURAND demande, lui, la Vérité envers les administrés.

• **Les résultats INSEE** du recensement des habitants de Chambon-sur-Voueize annoncent une population de 845 habitants au 01/01/2022.

• Prochaines réunions

- Jeudi 03 avril à 19h : Commission Finances, Madame Le Maire invite tous les élus à y participer.

- Lundi 14 avril (heure à préciser) vote du Budget.

• Concours Géocaching

La ville de Chambon-sur-Voueize a été battue par Penne d'Agenais (47).

• Monsieur Claude TOURAND demande

- Qui fait partie de la Commission d'accessibilité : Il n'y pas de commission d'accessibilité dans la commune.

- Où en est le dossier du chemin de Maurissard ?

Madame Maria DUSSAT va s'y rendre lundi 31 mars 2025.



Cérémonie du 8 mai 1945

Procès-verbal du Conseil Municipal du 16 Juin 2025

ORDRE DU JOUR :

1. Compte Financier Unique 2024 et affectation des résultats 2024
2. Carte Communale
3. Convention CREUSALIS
4. Communauté de communes
5. Eclairage stade
6. PATA et routes
7. Divers

1. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

1.1 CFU 2024

• CFU 2024 Zone industrielle

Madame Pierron présente le CFU 2024 de la zone industrielle. En fonctionnement, le montant des dépenses s'élève à 5 311,24€ et le montant des recettes à 5 378,15€ ; d'où un résultat positif de + 63,91€.

En investissement, aucune dépense réalisée et en recettes, le montant s'élève à 5 311,24€ ; d'où un résultat positif de 5 311,24€.

• CFU 2024 Lotissement moulin Ferrare

Madame Pierron présente le CFU 2024 du lotissement Moulin Ferrare.

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 17 576,03€ et les recettes à 17 576,03€.

En investissement, les dépenses s'élèvent à 31 251,89€ et aucune recette, aucun lot n'ayant été vendu d'où un déficit en investissement de -31 251,89€.

• CFU 2024 du budget principal

Madame Pierron présente ensuite le CFU 2024 du budget principal.

En fonctionnement les dépenses s'élèvent à 1 019 050,20 € et les recettes à 1 011 978,00€ d'où un résultat déficitaire de -7 072,20€. Avec un résultat antérieur reporté de -513 399,63€, le transfert du SIVOM de +4 495,73€ et la régularisation du transfert du SIAEP de -173 255,90€, le solde d'exécution reporté s'élève à +337 567,26€.

En investissement, les dépenses s'élèvent à 368 785,37€ et les recettes à 303 631,02€ d'où un résultat déficitaire de -65 154,35€. Avec un solde antérieur reporté de -46 458,95€, le transfert du SIVOM de +10 531,77€ et la régularisation du SIAEP de +173 255,90€, le résultat de l'exercice s'élève à -65 154,35€, le solde d'exécution cumulé s'élève donc à +72 174,37€. Les restes à réaliser s'élèvent à 158 007,00€ en dépenses et à 63 970,00€ en recettes d'où un solde de -94 037,00€. Le besoin de financement s'élève donc à 21 862,63€.



1.2 Affectation des résultats

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté	513 399.63	Résultat antérieur reporté	46 458.95
Transfert SIVOM 2024	4 495.73	Transfert SIVOM 2024	10 531.77
Transfert SIAEP 2023	- 173 255.90	Transfert SIAEP 2023	173 255.90
Résultat de l'exercice 2024	7 072.20	Résultat de l'exercice 2024	65 154.35
Solde d'exécution cumulé		Solde d'exécution cumulé (001)	72 174.37
		Reste à réaliser au 31.12.2024	
		Dépenses	158 007.00
		Recettes	63 970.00
		Solde	94 037.00
Total à affecter	337 567.26	Besoin de financement	21 862.63

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000€ d'une durée de 1 an afin de faire face aux dépenses d'investissement en cours dans l'attente des subventions allouées. Les dépenses en cours s'élèvent à 106 000€, les recettes à venir s'élèvent à 161 000€.

Votes du Compte Financier Unique 2024 et des Affectations des résultats : vote favorable à l'unanimité.

2. CARTE COMMUNALE

Monsieur NORRITO, de la société SCALE, missionné pour la réalisation de la carte communale, a proposé d'affiner le périmètre classé en un Périmètre Délimité des Abords (PDA). Après conseils auprès du STAP (Architecte des Bâtiments de France), le PDA, plus strict et plus contraignant n'est pas retenu à l'unanimité par les élus. Le règlement en rigueur du périmètre classique de protection des Monuments Historiques reste en vigueur.

Le montant de l'étude environnementale obligatoire qui s'élève à 1400€ HT est accepté à l'unanimité. Madame le Maire informe qu'une réunion obligatoire de concertation de la carte communale en présence des Personnalités Publiques Associées (PPA) aura lieu le Jeudi 17 Juillet 2025 à la Mairie de Chambon-sur-Voueize.

3. CONVENTION CREUSALIS

Madame le Maire donne lecture de la convention entre la Commune et CREUSALIS relative à la construction de 5 logements rue du Faubourg de Limoges : quelques points font débat.

Article 1 : les élus souhaitent que soit noté « la commune accepte de participer au financement » en place de « décide ».

Article 3 : les élus s'étonnent que la route ne soit pas mentionnée dans la rétrocession de la parcelle.

Article 5 : le conseil souhaite un abaissement du montant de la participation communale si le coût total de l'opération se révélait être inférieur au prévisionnel.

Madame le Maire est chargée de revoir ces points d'achoppement avec la direction de CREUSALIS.

4. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CREUSE CONFLUENCE

- **Statuts** : Dans la compétence « Petite Enfance », il est demandé d'ajouter : « La Communauté de Commune aura un droit de regard sur toutes les créations de structures petites enfances, privées ou publiques ». Modification de la Compétence Petite Enfance acceptée à l'unanimité.

- **Crèches** : Madame le Maire informe l'assemblée que le projet intercommunal de déplacer les locaux de la crèche dans l'enceinte de l'école est en cours d'étude par le cabinet d'architectes. Pour la Commune, il est essentiel que ce service soit pérennisé dans des locaux adaptés.

- **Personnels** : Une nouvelle ATSEM ayant le diplôme d'ATSEM rejoindra l'école maternelle à la rentrée de septembre.

5. ÉCLAIRAGE DU STADE

Le conseil Municipal vote l'utilisation des fonds départementaux Boost'Commune pour le financement de l'éclairage du stade.

Les travaux d'éclairage du stade sont achevés, et les tests nocturnes en présence des entreprises, des dirigeants du foot et d'élus ont donné grande satisfaction.

En accord avec la JSC, l'inauguration aura lieu en Septembre lors du 1^{er} match en nocturne.



Test du nouvel éclairage du stade: la JSC, les entreprises, les élus.



6. PATA ET ROUTES

- Monsieur BENITO a établi un devis pour du Point À Temps Automatique : le Conseil Municipal autorise Madame le Maire a signer le devis après obtention de précisions supplémentaires notamment sur le coût avec ou sans agent communal.
- Des devis de réfection de la route de la Bessède seront demandés.
- Concernant l'interdiction de traversée des poids lourds à Chambon-sur-Voueize, le département est favorable et en discussion avec la direction Interdépartementale des routes centre ouest (DIRCO).
- Concernant le « passage surélevé », les élus confirment que le projet prévu n'est pas retenu. La réfection par le Conseil Départemental du quai Napoléon et de la Route de Lépaud à la sortie du bourg est programmée en septembre 2025.

7. DIVERS

- **Tarifs location des salles municipales :** Madame le Maire propose la formation d'une commission pour actualiser les prix des locations « festives » (salles, barnums...)

Elle informe de la réservation de deux grands barnums (5x8) et de deux tonnelles (3x5) subventionnées à 80% par des fonds leaders auprès du Syndicat Est-Creuse.

- **Personnel :**

- Un agent en arrêt maladie depuis le 16/06/2025 est remplacé par Monsieur THINES à compter de ce jour.
- La personne travaillant à la garderie en contrat quittera le service communal fin juin (elle va effectuer une formation). Elle sera remplacée par Maryline GORSSE.

- **Ressourcerie :**

- Nadine GAUSSE est allée à l'assemblée générale de cette association, Madame le Maire l'en remercie. Madame GAUSSE en fait un compte rendu, la Ressourcerie remercie amicalement l'aide de la commune.

- La ressourcerie va quitter les locaux d'Auvergne Communique à la fin de leur bail précaire.

- **Maisons de Santé :** La com-com avait comme projet de rendre aux communes les bâtiments. Une réunion a eu lieu, le sujet est ajourné.

- **Courriers :**

- Mme CHARTIER Anne-Marie : Elle s'inquiète de la fermeture de la quincaillerie de J. Michel NORRE. Madame le maire s'est rendue chez ce commerçant.

- M. BONNEAU Gérard : il s'inquiète de la dégradation du mur jouxtant son jardin. Un courrier sera envoyé au propriétaire.

- **Le collège de Chambon-sur-Voueize** a proposé de donner des tables et chaises : elles seront stockées dans les Algeco près du local des cantonniers. Remerciements pour ces dons.

- **Plus beaux villages de France :**

Madame le maire fait un résumé de la venue du Directeur de cette association en présence des journalistes de TF1. La réponse du jury aura lieu le vendredi 27 Juin à 17h, les Chambonnais seront conviés à ce grand moment.

Madame le maire remercie les habitants pour leur participation à l'embellissement du village, les commerçants présents pour leurs dons, et les employés communaux qui ont oeuvré d'arrache-pied.

- Participation des commerçants :

Jean-Michel NORRE : 15 rosiers, **Sand' Tia Création :** 15 objets déco, **Intermarché Chambon :** 60 balais, **Bar l'ALIBI :** café, **Le Palais Breton :** viennoiseries

- **Maison rue de la Promenade**

Le propriétaire a été vu pour réparer le garde-corps. Des noms d'artisans lui seront transmis.

Procès-verbal du Conseil Municipal du 03 juillet 2025

Approbation du procès-verbal :

Le procès-verbal du 16 Juin 2025 est approuvé à la majorité des membres présents et 1 voix contre.

Remarques : l'abandon du plateau surélevé route de Lépaud n'a pas fait l'objet d'un vote. La décision a été validée oralement.

Point-à-temps : le montant du devis n'a pas été noté. Voici les informations : le devis de l'entreprise BENITO indique -Camion : Estimation moyenne journalière de point à temps (sans mise à disposition d'un employé de commune) : 2110€ HT + Coût gravier et émulsion + Coût agent (45€/heure).

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture d'un marché le dimanche
2. Convention CREUSALIS
3. Divers

Brocante



1. OUVERTURE D'UN MARCHÉ LE DIMANCHE

Madame HAYEZ et Monsieur STARZINSKAS, copropriétaires de l'Alibi proposent d'ouvrir un marché le dimanche matin pendant l'été du 27 juillet au 31 août 2025. Environ 15 commerçants ont répondu favorablement. Ce marché ne remet pas en cause le marché hebdomadaire du mercredi. L'emplacement est gratuit.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce projet.

2. CONVENTION CREUSALIS

Suite aux demandes des élus formulées lors du dernier Conseil Municipal, la convention sera modifiée.

Article 1 : La Commune « accepte » de participer au financement au lieu de « décide ».

Article 3 : La convention stipulera que la route sera rétrocédée gracieusement à la commune après remise en état.

Article 5 : concernant le financement Madame Le Maire doit prendre contact avec le directeur de Creusalis.

Le Conseil municipal accepte que Madame Le maire signe la Convention corrigée.



3) DIVERS

- Les 2 **maisons du lotissement Moulin Ferrare** sont vendues. Demande d'achat du lot no 1 du lotissement du Moulin Ferrare. Accepté à l'unanimité.
- **Ligne de trésorerie** : il serait possible de rembourser la totalité mais par mesure de précaution on ne remboursera que 50% soit 50 000€ dans un premier temps.
- **Boost'communes** il n'a pas été possible d'affecter la somme allouée par le Conseil Départemental sur l'éclairage du stade pour des raisons administratives. Cette subvention sera donc affectée au financement des fenêtres de la poste.
- Le **filet de tennis du camping** doit être remplacé : 3 entreprises ont été contactées. Décathlon ne peut répondre favorablement, 2 devis sont en attente. Monsieur Didier GIRAUD ira voir s'il est possible de le réparer.
- **Réunions** : le mercredi 9 juillet à 18h30 avec la commission pour réviser la réglementation des locations des salles et des barnums. Réunion Carte communale le jeudi 17 juillet suivie d'une réunion publique.
- Demande de rendez-vous des riverains du **Pré Saint Vincent** : samedi 19 juillet à 11h sur place.
- **Demande de la boulangère Lou** qui recherche un local pour ouvrir un salon de thé.
- **A l'école**, en remplacement de Madame Souad Moineaux qui a fait valoir ses droits à la retraite, une nouvelle directrice a été nommée : Aude Couturier.
- **Sapin de Noël** : Didier Giraud et Paul French sont allés bénévolement à Paris chercher un sapin de Noël offert par

une entreprise parisienne. La commune a loué un véhicule pour le transport du sapin. Madame le Maire les remercie vivement.

- **Plus Beaux Villages de France** : le label a été accordé à la Commune de Chambon le vendredi 27 juin 2025. Un pot de l'amitié a été offert aux Chambonnais présents, Madame le maire regrette l'absence d'un certain nombre d'élus.

Merci aux jardinières bénévoles Françoise DUVILLARET, Marie-Agnès LEMENANT et Mesdames GALIZZI qui entretiennent les parterres communaux.

Un pique-nique géant en présence de TF1, le lundi 14 juillet à midi sera organisé et ouvert aux chambonnais. La commune offrira le pot de l'amitié aux participants et un groupe de musiciens de bal-musette animera ce rendez-vous

Madame PIERRON remercie Cécile CREUZON ainsi que Jennifer BAUDRY pour leur implication dans la réussite du label.

Questions :

- Quel est le montant du devis des projecteurs du boulodrome ? La réponse sera donnée au prochain Conseil.
- Y a-t-il de l'eau chaude au camping ? Le chauffe-eau a été changé et la gérante du camping n'a pas signalé de dysfonctionnement.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur René BAILLOT, ancien Conseiller Municipal décédé récemment.



Sapin de Noël 2025

Rentrée scolaire septembre 2025



Procès-verbal du Conseil Municipal du 02 Octobre 2025

ORDRE DU JOUR :

1. Routes
2. Plus beaux villages de France
3. SDEC
4. Divers

1. ROUTES

1.1 Route de la Bèssède

La surface de la route de la Bèssède représente 3525 m², 2 devis de bi-couche ont été demandés :

COLAS : 35 113 € HT

EUROVIA : 34 196 HT

Après discussion, il est décidé que des devis avec de l'enrobé qui seront plus chers seront demandés aux entreprises.

L'affaissement de la route face à la mare sera pris en compte dans la réfection de la route.

L'entreprise retenue redessinera la forme de la voie pour diriger les eaux de pluies vers les fossés. Concernant la facture du Point à Temps, Madame Marie-Thérèse Pierron répond que le montant s'élève à 17 500 € TTC pour l'exercice 2025.

1.2 Route de Lépaud

Le Conseil Départemental programme la réfection de la RD 917 du Quai Napoléon jusqu'au panneau de sortie de Chambon.

Cependant le département précise que la remise en état des bas-côtés de la Rue des Remparts jusqu'au panneau de sortie, à la charge de la commune, conditionne la réalisation des travaux du Département, de la rue de la Brèche jusqu'à la sortie de Chambon-sur-Voueize.



Pour répondre à cette condition, Madame le Maire a demandé à l'entreprise Colas qui réalisera ce chantier pour le compte du département d'établir un devis : 48 106€ HT comprenant l'aménagement des bas-côtés avec pose de bordures et des accotements en pierre et terre.

Une subvention de la Préfecture est en attente.

Madame le Maire met ce devis au vote : Pour : 12 Contre : 1 Abstention : 1 Le devis est accepté à la majorité.

2. PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

La commission de labellisation a décidé de classer la commune de Chambon-sur-Voueize parmi les « Plus Beaux Villages de France », classement assorti de réserves concernant les façades, les toitures et l'urbanisme.

- Une délibération est nécessaire pour autoriser Mme le Maire à adhérer à la charte qualité, patrimoniale et environnementale des plus beaux villages de France suite à l'obtention du Label en date du 28 Juin 2025 : délibération acceptée à l'unanimité.
- Cinq panneaux « Plus beaux villages de France » seront posés aux entrées de la Commune : 230€ le panneau.

3. SDEC

Le Syndicat des Énergies de la Creuse (SEDC23) propose une étude énergétique de l'éclairage public de la commune. Cette étude prise en charge à 100% par le SDEC est acceptée à l'unanimité.

4. DIVERS

- **Étude stratégique : Chambon à venir** : Le 9 septembre, s'est tenue à la mairie une réunion avec le cabinet d'architecture Bordelais 0+ en présence des services des bâtiments de France, de la DDT, du Département, du Syndicat Est Creuse, des Petites Villes de Demain et de Creuse Confluence.

À la demande de Madame le Maire, cette étude financée par l'État porte en priorité sur les problématiques d'habitat vétuste et dégradé et sur la revitalisation des commerces en centre bourg,

Ce plan guide proposant des scénari à 3, 6 et 10 ans sera présenté en réunion publique Lundi 08 décembre.

- **Éclairage du stade** : ce dossier est enfin terminé. Une inauguration est prévue en présence de Mme la Sous-Préfète, date à préciser.

Monsieur Claude TOURAND demande quel est le montant de l'éclairage attribué au boulodrome. Madame le Maire, répond, qu'il suffit de compter les « projecteurs ». Ceci sera fait et présenté lors du prochain conseil municipal.

• École

- Cantine : Une personne recrutée en CDD s'occupe d'un enfant en difficulté pendant la pause méridienne.
- Le service d'aide aux devoirs a débuté à la rentrée scolaire et fonctionne bien.
- A l'initiative de la Communauté de communes Creuse Confluence qui a la compétence école, les travaux de chauffage à l'école (installation d'une chaudière à granulés) sont en cours. Fin des travaux prévue en décembre.

- **Projet « crèche »** : Madame le Maire explique que depuis des années, les locaux hébergeant ce service devenu intercommunal bénéficient de dérogations de la part des services de l'État. En effet le bâtiment ne répond plus aux normes sanitaires et le coût des travaux pour sa mise aux normes semble excessif.

Une date de fermeture est avancée par la PMI pour 2026.

Depuis le projet « Coléoptère » en 2021, Madame le Maire et Mesdames Marie-Thérèse PIERRON et Maria DUSSAT représentantes de la Commune à la commission « Petite Enfance » de la Communauté de Communes Creuse Confluence ne cessent de réactiver le projet. Une étude à l'initiative de la Communauté de Communes Creuse Confluence a été lancée pour créer une nouvelle crèche au sein des bâtiments scolaires afin de créer un pôle enfance.

Un premier projet a été chiffré et non approuvé par la Communauté de Communes jugé trop onéreux. Les élus chambonnais comptent sur la volonté des élus de la Communauté de Communes de poursuivre et de mener à son terme le projet d'intégration de la crèche dans l'école.

• Lotissement : du Moulin Ferrare

Un 3^{ème} lot est vendu.

• Lotissement Pré Saint Vincent

Une réunion a été organisée à la demande des riverains : certaines personnes ont manqué de civilités.

Différents points ont été abordés: escaliers, bande blanche, panneau enfants, arbre à couper... Concernant l'adressage, à la demande de La Poste, le dossier sera revu.

• Logiciel : Le logiciel actuel n'est plus compatible

Le devis de Cerig de mises à jour des logiciels et supports nécessaires au bon fonctionnement du secrétariat de la mairie s'élève à 3 700€.

L'état civil sera numérisé (3 400€). Dépenses acceptées à l'unanimité.

• SCI Coquelicot

Le dossier judiciaire suit son cours.

Maître DIAZ, avocat de la commune, a transmis les conclusions de Monsieur SEMONSUT l'expert judiciaire qui vont servir au Tribunal Administratif pour instruire cette affaire entre les parties adverses, SCI Coquelicot, Communauté de Communes Creuse Confluence et la Commune de Chambon-sur-Voueize. Madame le Maire invite les élus à consulter le dossier.

• Courriers divers

- M. BOUCHARD Jacky : Il demande de rendre plus praticable un chemin communal desservant un terrain qu'il vient d'acheter dans le bois d'Évaux. Selon le règlement municipal, Madame le Maire propose de mettre du tout-venant à sa disposition et à celle des riverains. Charge à eux de l'étendre. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.
- Mail du Syndicat Est Creuse louant un bâtiment communal : Il y a des fuites d'eau dans les plafonds et des fissures dans le carrelage. Monsieur Didier GIRAUD ira sur place avec un artisan.
- Syndicat du collège : Marie-Thérèse PIERRON, la présidente du Syndicat demande l'autorisation de poser un abribus sur le terrain communal en sortant du collège à droite. Accepté à l'unanimité.



- M. BROSELARD-FAIDHERBE : Il fait part, à nouveau, d'inquiétudes concernant sa maison, suite à l'état de la toiture de Monsieur Legouic, mitoyenne à la sienne. Un courrier « RAR » a été envoyé à Mr Legouic et à sa fille copropriétaire. Madame a retiré le recommandé, pas Monsieur. Mr Paul French interviendra d'ici 15 jours pour ôter la cheminée.
- Emilie TOURAND utilisera la SDA pour des séances de sophrologie collective.
- Fabien LAMBERT souhaite acquérir l'ancien broyeur de la Commune hors service. Après discussion la vente au prix de 500€ est proposée. Accepté à l'unanimité.

• Travaux

- Le logement salle des associations est terminé et les locataires y habitent.
- Gendarmerie : Yann Elec est passé dans des logements de gendarmes pour des problèmes d'électricité.
- Ecluse Aubelle : des travaux de maçonnerie ont été effectués cet été par les employés municipaux. L'eau s'infiltrait dessous. Il faudra dans les années à venir se pencher sur l'état de l'écluse.
- Local pétanque : La toiture est terminée, Mme le Maire remercie l'ensemble des bénévoles qui ont participé à ces travaux sous la houlette active de Mr Sébastien Méritet.

• Achat

- Tables de pique-nique

Comat et Valco : 714€ x 9 = 7 239.84 €

Méfran : 1 080 € x 9 = 9 720 €

Vote à l'unanimité pour la société Comat et Valco.

- Jeux

Méfran 28 870.80 € (10 677 € école et 18 193 € square)

Multitavaux 30 205 € (10 620 € école et 19 585 € square)

Vote à la majorité pour la société Méfran (1 abstention). Des subventions vont être demandées.

- En réflexion: achat de bancs pour l'Eglise en remplacement des chaises bleues et installation de wc public côté Sud de Chambon.

• Tracteur Ford

Un devis d'un montant de 8 000€ a été établi. Il est décidé, à l'unanimité de ne pas le réparer.

• Archives

Le tri des archives communales se poursuit par Mesdames Marie-Thérèse PIERRON et Maria DUSSAT.

• Remerciements

- Mme le Maire remercie Mme Nadine Gaussé de s'être occupée de sa voisine en difficulté..
- La saison estivale a été riche en événements festifs, Madame le Maire remercie :
 - * TF1 pour le futur reportage
 - * Comité des Fêtes et Cap Chambon pour leurs diverses manifestations
 - * Quintus Blundell pour ses concerts à l'Abbatiale
 - * Bienvenue à la Ferme pour l'organisation du marché nocturne...

• Festivités à venir :

- Samedi 4 octobre : Thé dansant CDF.
- 2 soirées théâtre : Mercredi 15 octobre, samedi 15 novembre
- Vendredi 31 octobre : Concert classique à l'Eglise.
- Dimanche 14 Décembre : Marché de Noël CDF.

Comice agricole Chambon-Evaux



- Le Comice agricole organise une réunion vendredi 10 octobre. Madame le Maire et Monsieur Nicolas BESSON seront présents.

- Le collège invite les élus à la remise des Brevets.

• Nadine GAUSSÉ

Nadine GAUSSÉ aborde le problème des chiens errants. Ils apeurent la population. Madame le Maire rappelle que toute divagation d'animal susceptible de présenter un danger, peut faire l'objet d'une contravention.

Elle s'engage à aller voir le ou la propriétaire des chiens en question.

Nadine GAUSSÉ signale aussi l'état d'insalubrité des containers à ordures ménagères Rue du Faubourg St Martial.

- **Claude STEINER** signale un arbre Route de Rière sur les fils du téléphone et de la fibre. Ce problème sera réglé par les employés communaux.

- **Claude TOURAND** signale une flaque d'eau assez importante dans une travée de l'Abbatiale.

- **Nicolas BESSON** signale l'état de vétusté des tables utilisées tout l'été par les différentes associations.

- **Mme le Maire** informe qu'elle souhaite demander à CAP Chambon de libérer les 2 pièces au rez-de-chaussée qui ne sont plus utilisées..

Remerciements à Monsieur LEBRIS pour son don d'un tableau présentant des photos de Chambon qu'il a prises.

Le tableau est exposé dans une salle municipale.



Cérémonie du 11 novembre 2025



Vie Communale

Tableau « Le chemineau »

DU PEINTRE SYLVAIN GRATEYROLLE

Tableau à admirer à la Médiathèque

La France est un musée à ciel ouvert auquel Chambon participe en présentant un magnifique tableau de Sylvain Grateyrolle, « Le chemineau », dans sa Médiathèque. Dans le cadre du projet « Le plus grand musée de France : les trésors mobiliers de nos communes », une classe du lycée d'Ahun est venue observer ce tableau le 9 octobre. Les jeunes lycéens mobilisés par la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français étudient quatre oeuvres creusoises dont celle-ci.

Ils furent accueillis par Mme le maire Cécile Creuzon, qui présenta Chambon. Michèle Parouty indiqua quelques points d'histoire locale. Géraldine Thévenot, conservatrice des antiquités et objets d'art fit une description du tableau. Elle développa le travail du peintre Sylvain Grateyrolle (1845-1932), peintre très influencé par l'École de Crozant qui a peint de nombreuses scènes pastorales, animaux, fermes, paysages.

Ce grand tableau (h : 178 cm ; la : 139,5 cm) est en mauvais état. Le projet auquel participent ces lycéens vise à choisir un objet parmi les 5 pour obtenir sa restauration grâce à une aide financière conséquente.

Le tableau fut offert dans les années 1920 à l'hôpital Germeau-Barailon par Nelly Poincelet, veuve Rance. Beaucoup plus tard, il a orné les murs de l'administration de l'EHPAD. Il peut être à présent, admiré par tous à la Médiathèque.

Les chemineaux étaient des hommes qui suivaient les chemins, de hameaux en villages, demandant du foin pour dormir dans la grange, et recevant un peu de soupe et de pain à la table de l'hôte ; ils pouvaient effectuer quelques travaux contre cette hospitalité.

Le tableau nous montre un chemineau usé par le temps de vagabondage et de misère. Les détails du visage barbu, las, et

des mains sont poignants de réalité. Il est vêtu de manière miséreuse, de vêtements rapiécés. Le bol de soupe posé sur le coin de la table est le réconfort espéré.

Le pichet décoré est le seul élément qui contraste avec les habits déchirés. Sa canne et son baluchon, son seul bien, attendent à ses pieds.

Il est plus miséreux que l'image de Diloy, le chemineau de la comtesse de Ségur (1868), qui accomplit de bonnes actions pour le plaisir des jeunes lecteurs.

« Il va, marchant sous le ciel pur, tranquille, son bagage sur l'échine, sans cesse par monts et par vaux, joyeux, le pauvre chemineau chemine ; il n'a point de parents, d'amis... » comme nous le dit la chanson de 1912 « Le Chemineau » écrite par Léon Moussou, sur une musique de Henri Kowalski.

Des chemineaux passaient-ils dans nos campagnes ?

Deux habitantes de Chambon en ont un souvenir d'enfance précis, **Jeannine Pelowski et Marie-Louise Delarbre.**

Avant la deuxième guerre mondiale, certains passaient à Thaury et à Courbanges, en général les mêmes, revenant d'une année sur l'autre, s'arrêtant dans les mêmes fermes, celles où on ne leur mettait pas « le chien au cul ». Car il faut le dire, l'accueil n'était pas toujours chaleureux.

Chez les parents de nos deux amies, les chemineaux avaient la soupe à table tout comme ce que nous montre le tableau ; la soupe chaude trempée dans la soupière était partagée entre tous. Ils dormaient dans le foin de la grange. Le père de famille leur confisquait le briquet à amadou avant qu'ils aillent dormir.

Elles ne se souviennent plus de leur nom. Ils étaient appelés « les pauvres » par leurs parents. Jeannine Pelowski se souvient d'un certain Bicarín, dont on ne sait si c'était le nom ou le surnom. Lorsque son grand-père de Mainsat est mort,



Bicarín a gardé ferme et enfants pendant que les parents partaient en voiture à Mainsat. Il s'établissait donc un climat de confiance entre chemineaux et certains paysans.

Il y avait aussi à la même époque une femme d'origine locale qui circulait de la même manière entre les villages du canton, Courbanges et Thaury compris, et effectuait de petits travaux comme plumer les poulets contre repas et foin pour dormir ; elle ramassait pissenlits et doucettes qu'elle nettoyait et lavait à la rivière pour vendre en ville. C'était Françoise Carte qui fut d'ailleurs recensée en 1936 à Thaury alors qu'elle s'y trouvait. Malade, elle fut auscultée par le jeune docteur Couturier sur une botte de foin avant d'être évacuée vers l'hospice d'Ajain. Entre la période où Sylvain Grateyrolle a peint ce très beau tableau et ces témoignages de leurs derniers passages dans nos villages, les chemineaux vagabonds circulaient et nul ne savait d'où ils venaient et où ils allaient. Ils allaient « au gré du vent » comme indique Jeannine.

Michèle PAROUTY



TF1 à Chambon

MARS 2025

Un matin ordinaire à la mairie, message téléphonique d'un journaliste de TF1. Occupée par les affaires quotidiennes, Madame le maire rappelle TF1 quelques jours plus tard.

TF1: « Bonjour Madame le Maire, on veut venir filmer Chambon et ses habitants dans la quête du label Plus Beau Village de France.

Me le maire: Ah oui, pour le journal télévisé ?

TF1: Non, pour l'émission « Grands Reportages », le dimanche après le journal télévisé de 13h !

Me le maire: Bon, ok, ce sera une belle vitrine pour Chambon !

2,5 minutes d'émission, comme d'habitude ?

TF1: Non, non, pour ¼ d'heure de retransmission !

Me le maire: Ah c'est long.

TF1: Oui, c'est pourquoi nous vous proposons de venir 5 fois à Chambon.

Me le maire: Ah quand même ! ce n'est pas un mini reportage éclair, cela va tous nous motiver !

TF1: Oui, et on va construire ensemble un scénario, on veut raconter une histoire et rassembler les Chambonnais autour de Chambon.

Me le maire: Ok, alors on vous attend ! »

Retransmission en 2026 - en attente de la date.



Opération embellissement avec les Chambonnais



5/6 JUIN

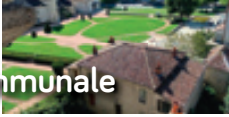
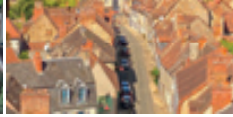
Dans la bonne humeur et la convivialité, les Chambonnais ont investi le bourg, armés de balais, râteaux, et binettes. Les commerçants se sont associés avec enthousiasme en offrant 50 balais (Intermarché), des rosiers (quincaillerie Norre), des objets déco (Sand'tia création), du café (l'alibi) et des viennoiseries (boulangerie Breton).



12 JUIN

Visite du directeur de l'association « Plus Beaux Villages de France » pour inspection avant vote du jury.





27 JUIN

Résultat du vote du jury : Victoire en direct à 17 h précises !



On attend l'appel téléphonique ...



Pique-nique géant



On mange, on joue, on fête le label !

14 JUILLET

Pour fêter l'obtention du fameux et prestigieux Label, un pique-nique géant ouvert à tous est organisé sur la place des platanes.





EHPAD Le Chant des Rivières

On joue à l'EHPAD

UN ÉTABLISSEMENT OUVERT, VIVANT ET RÉSOLUMENT Tourné VERS LA CULTURE

Depuis plusieurs années, l'EHPAD *Le Chant des rivières* à Chambon-sur-Voueize s'est donné pour mission de devenir bien plus qu'un établissement médico-social : un véritable lieu de vie, de rencontres et d'ouverture sur le territoire. Son engagement culturel dépasse largement le cadre des animations traditionnelles : il questionne l'accessibilité, favorise la participation de tous et contribue au bien-être des résidents comme des équipes.



UNE POLITIQUE CULTURELLE RENFORCÉE POUR 2025

A l'EHPAD *Le Chant des Rivières*, l'art et la culture sont au cœur du projet d'animation de l'établissement. En partenariat avec des acteurs culturels du territoire, La Métiue et la Communauté de communes Creuse Confluence, l'établissement développe des échanges et des partenariats croisés : il accueille des structures extérieures et, en retour, les résidents sont conviés à des événements hors les murs.

La radio de l'EHPAD

DES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES POUR TOUS LES SERVICES

Mais la vie culturelle de l'EHPAD ne se limite pas à quelques rendez-vous ponctuels : chaque jour, les équipes s'investissent pour proposer des animations variées et adaptées à chaque résident. Quelques exemples concrets :

- Des partenariats durables avec le centre de loisirs, les écoles et la bibliothèque intercommunale permettent d'organiser des ateliers intergénérationnels, des lectures à voix haute, des chasses aux oeufs, des spectacles, et bien d'autres moments de partage.
- En 2025, l'arrivée d'une Active Tab a enrichi les propositions d'animation vers des ateliers cognitifs.
- Chaque trimestre, des repas à thème sont organisés autour de repas délicieux qui valorisent les savoir-faire de notre cuisine.
- L'extérieur : on y retrouve les actualités, les animations, des photos, des témoignages et des invitations à participer.
- Enfin la radio interne « Les Toujours Jeunes » offre une belle mise en lumière de la vie locale et des voix de l'EHPAD.
- Les ateliers de l'association « Siel Bleu » ont permis de renforcer l'activité physique au quotidien.

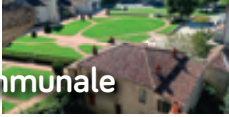


Quintus Blundell et son piano

DONNER À VOIR ET À VIVRE POUR TOUS

Le pari est réussi : *Le Chant des Rivières* s'affirme comme un repère culturel et humain sur le territoire de Chambon-sur-Voueize.

Résidents, familles, équipes et partenaires sont pleinement engagés dans cette dynamique collective et inspirante, un moteur essentiel du vivre-ensemble.



50 ans de médecine à Chambon

Docteur Jean-Marie GORGE

**1975 - 2015 :
Médecin libéral à Chambon**

**1975 - 2025 :
Médecin à l'EHPAD de Chambon**



« J'ai commencé de travailler à l'ancien hospice en 1975, à la demande de mon père : une seule visite par mois et très peu de médicaments, 30 pensionnaires et 2 dortoirs. Il était tenu par 4 **Soeurs Saint Sauveur**, dont la Mère supérieure **Saint Léon**, et les **Soeurs Saint Victor, Saint Anselme et Saint Marien**.

Le hasard a voulu que mon fils s'appelle Marien et que son fils s'appelle Léon...

- En 1977, je suis nommé attaché de l'établissement par la commission administrative composée de **Mr Manairaud**, maire de Chambon, de **Mr Villepreux** et de **Mr Labouesse**, conseiller général départemental.

5 agents étaient en charge du fonctionnement : Mesdames **Louise Debord, Blanche Colin, Marie Lambert, Colette Grand et Anna Godard**.

- En 1979, les **Soeurs Saint Sauveur** se sont retirées à Limoges et l'hospice est restructuré avec un secteur réservé aux personnes valides et un second aux invalides : l'établissement se compose alors du bâtiment principal nouvellement construit et de son annexe, l'ancien hospice.

- En 1983, l'hospice devient une maison de retraite. - En 1984, nouveau statut avec la Maison de Retraite médicalisée sous forme d'établissement public autonome.

- En 2001 : création de l'EHPAD, Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, qui sera nommé le « Chant des rivières ».

- De 2008 à 2012, grands travaux avec la création d'un nouveau bâtiment et restructuration complète des locaux pour accueillir plus de 80 résidents.

Pendant toute ma carrière, j'ai côtoyé 12 directeurs administratifs :

Mr Casse en 1979, **Mr Rapinat** qui a fait preuve d'autorité et de rigueur,

Mr Giacometti à qui on doit l'achat des 3 tonnelles,

Mes Dufresne, Bouchet et Lacherade,

Mr Dartoux qui a participé à la restructuration,

Mr Saintrapt qui a laissé un souvenir de bon vivant, **Me Jackson,**

Mr Simon très compétent et qui a instauré des réunions hebdomadaires des responsables, malheureusement le Covid et la gestion commune des établissements Chambon, Evaux, Mainsat et Augances ont eu raison de lui.

Me Camus Paimpaud, qui maîtrisait bien son sujet,

Me Zidane et ses 2 attachées de direction **Mes Poulon et Avalena**.

J'ai également eu la chance de collaborer avec les cadres infirmiers :

Mme Rapinat qui mettait l'accent sur le travail en équipe et le principe d'humanité (méthode visant à accompagner les personnes âgées dans la dignité et l'autonomie),

Mr Lemenant, Me Bourzeau, qui m'a guidé pour établir des rapports d'activité avec la rigueur qu'on lui connaissait,

Me Blondonnet avec qui j'ai débuté en télé médecine, malheureusement service abandonné aujourd'hui faute de partenaires.

Je tiens à remercier **Me Creuzon**, à mon écoute et qui m'a toujours demandé mon avis sur les nominations des directeurs.

La pharmacie et ses pharmaciens, **Mrs Chenebit, Souchal, Méglinky** ainsi que les employés **Isabelle Jouandanne, Pierre De Losojos Diaz et Xavier Gagneux**. Je souhaite bonne chance au Docteur Billard et à Flora, l'infirmière en pratique avancée. Je remercie tout le personnel actuel et ancien de l'EHPAD qui au cours de ces 50 années m'ont permis d'exercer avec bonheur et passion ce beau métier ».

Discours discret, pudique à l'image de notre bon docteur Jean Marie Gorge, prononcé lors du pot de départ à la retraite en présence du personnel de l'EHPAD.





Nouveaux commerçants-artisans !



MARIE FRANÇOISE HAYEZ

Café l'Alibi : ouvert toute la semaine sauf mardi et jeudi après-midi de 8h à 20h. Restauration rapide le midi.

CONTACT : 06 47 93 48 16

Pourquoi Chambon ?

« Chambon, c'est chez moi ! J'en avais assez de prendre ma voiture pour aller boire un café et je voulais créer un lieu de rencontre où les gens se parlent en tenant compte de leurs différences »



SAMIR

Foodtruck : le chat patate : place de la poste le week-end midi et soir.

CONTACT : 07 59 50 75 69

Pourquoi Chambon ? « C'est une belle petite ville, les habitants sont à l'écoute, ils donnent leurs idées, leurs conseils et c'est assez formidable ! »

AURÉLIE ET HEMELYNE

Le Meya : Pizzeria et restaurant - Fait maison, produits locaux et de saison. Place de la promenade

CONTACT : 05 55 82 13 97

Pourquoi Chambon ?

« C'est le premier restaurant où nous avons mangé quand nous sommes arrivées en Creuse et ce fut le coup de cœur pour Chambon ! »



LOU

La Boulangerie La Citoyenne : Artisane boulangère - Micro fournil

CONTACT : 06 67 97 19 92

Produits boulangers à commander ou sur place. Tous les vendredis place de la poste de 16h30 à 18h30.

Pourquoi Chambon ?

« J'ai reçu un accueil particulièrement chaleureux lors de mon premier marché de Noël à Chambon. Quand j'ai téléphoné à la mairie, là encore, excellent accueil qui m'a fait sentir que j'étais la bienvenue. Les Chambonnais me font confiance, ils ont un palais curieux et fin ! J'aime venir à Chambon ! »

RICHARD BAILLOT

Fabrication et pose de menuiseries intérieures et extérieures, volets, pose de parquet, petits travaux de couverture, zinguerie et charpente, construction abris bois, pergolas...

Installation en 2026 d'un atelier de menuiserie à Chambon.

CONTACT : 06 67 87 00 30

Pourquoi Chambon ?

« Parce que j'habite Chambon et que suite à une reconversion professionnelle il m'a semblé logique de m'installer dans ma commune sur les traces de mon père ! »





MATHIEU HUMEAU

Intermarché surnommé « Éco »

20 collaborateurs - 2500 passages caisses / semaine

CONTACT : Intermarché contact - Route d'Evau les Bains - 23170 Chambon-sur-Voueize
05 55 82 13 00

Pourquoi Chambon ?

« Chambon est une carte postale. On y a trouvé une sérénité, une bienveillance, un accueil tellement différent du Sud. Alors quand l'opportunité s'est présentée, nous avons bondi sur l'occasion de revenir en Creuse, terre de nos jeux d'enfant et de nous installer à Chambon où on apprend à prendre le temps »



JOHAN NAGY & ELODIE MALLET NJ DIAG

Entreprise familiale de Diagnostics immobiliers.

Diagnostics : Amiante, plombs, gaz, électricité, DPE et DPE tertiaire « immeubles, locaux commerciaux », états parasitaires « insectes xylophages, Mérules ... ».

CONTACT : Agence de la Creuse :
27 place Delamarre - 23170 Chambon sur Voueize
06 25 66 76 17 - contact@njdiag.fr
www.njdiag.fr

Pourquoi Chambon ?

« Retour aux sources pour la Creuse. Chambon est un village magnifique et très chaleureux ».



OUVERT :
6, rue des Forts
1370 Chambon-sur-Voueize

les **jeudis** 09.30, 17.30 et 31 août - 10 à 18h
les **vendredis** 11 et 23 août - 10 à 18h
et sur rendez-vous - appeler le 06 98 10 33 58

LUKAS SABBE

M sur M : Menuisier - Rue des Forts

CONTACT : 06 98 10 33 58

Pourquoi Chambon ?

« Dans le centre de ce village sympa avec des gens accueillants, j'ai trouvé une vitrine à ma taille où j'ai installé ma boutique pour présenter mon activité en tant que menuisier ébéniste - et aussi pour faire revivre les activités artisanales/commerciales dans des petits bourgs comme Chambon en accueillant du monde et en espérant que d'autres artisans nous rejoindront ».



MICHEL PERRET

Antiquité-Brocante Sainte Valérie

Installé dans l'ancienne étude notariale

CONTACT : 9 place Delamarre - 23170 Chambon-sur-Voueize
06 76 85 59 86

Ouvert : Mardi : 14h 18h / Mercredi : 14h 18h
Vendredi : 14h 18h / Samedi : 10h 18h
Dimanche : 10h 18h

Pourquoi Chambon ?

« C'est une belle petite ville, je suis tombé sous le charme, les habitants sont à l'écoute, ils me donnent des idées et des conseils, je m'y sens très bien et le plus heureux des brocanteurs ! »

2 nouveautés attendues en 2026 :



HENRI GLENISSON

Vétérinaire

Installation du jeune vétérinaire au cabinet de Chambon

Pourquoi Chambon ?

« Je connais Chambon depuis que je suis tout petit. Je savais que je voulais venir y travailler. L'accueil si chaleureux des agriculteurs et des Chambonnais n'a fait que confirmer ce que je pensais : mon rêve se réalise ! »



RÉOUVERTURE DU BUREAU DE TABAC PRESSE

avenue Georges Clemenceau.





La vie de l'école primaire de Chambon-sur-Voueize

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU PARTAGE ET DE LA DÉCOUVERTE À L'ÉCOLE DE CHAMBON-SUR-VOUEIZE

Cette rentrée 2025-2026 marque pour Aude Couturier le début d'une belle aventure à la direction de l'école de Chambon-sur-Voueize. C'est avec enthousiasme qu'elle a rejoint cette communauté éducative dynamique. Elle remercie les élèves, les familles et la municipalité pour leur accueil chaleureux et le travail mené collectivement au quotidien ainsi que Mme Souad Moinaux, l'ancienne directrice de l'école qui a laissé un terrain propice à une continuité sereine au sein de l'école.

L'équipe enseignante s'enrichit cette année de l'arrivée de Madame Pauline Nicolini, qui a pris en charge la classe de CM2. Les cinq enseignantes ont à cœur de faire vivre des projets communs qui renforcent les liens entre les classes et favorisent la coopération.

Parmi ces projets, une **classe de découverte** est prévue au printemps. Préparée collectivement, elle offrira aux élèves l'occasion de vivre une expérience éducative unique, mêlant apprentissages, vie en groupe et découverte d'un nouvel environnement. Ce projet illustre parfaitement la volonté de l'équipe enseignante d'encourager l'autonomie, la curiosité et le vivre-ensemble.

Cette rentrée a également été marquée par un beau moment de solidarité lors de la **journée nationale de lutte contre le harcèlement**. Tous les élèves, vêtus de bleu, se sont rassemblés dans une salle de l'école, pour chanter ensemble un hymne à la bienveillance et au respect. Ce temps fort, à la fois émouvant et fédérateur, a permis de rappeler que chaque élève a sa place à l'école et doit s'y sentir en sécurité.



Au tour de la nouvelle Directrice Aude Couturier, Pauline Nicolini, Amandine Lonc, Caroline Beaujon, Amélie Couturier

L'école de Chambon entame donc cette nouvelle année avec motivation et optimisme, convaincue que le travail d'équipe et la richesse des projets partagés contribueront à continuer de faire de l'école de Chambon-sur-Voueize un lieu d'épanouissement et de réussite pour tous.

Madame Aude Couturier,
Directrice de l'école

Les p'tits Bouchons de Chambon

CETTE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE CHAMBON A POUR BUT DE RÉCOLTER DES FONDS POUR AIDER L'ÉCOLE DANS SES PROJETS PÉDAGOGIQUES.



Cette année, 7 nouvelles mamans motivées et pleines d'idées ont repris la gestion de l'association. Pour ce faire, elles proposent différentes manifestations au cours de l'année. Depuis septembre, elles ont lancé une collecte de livres pour enfants, à la participation des enfants au marché de Noël et au téléthon.

Dans les mois à venir, vous pourrez retrouver les P'tits Bouchons entre autres à Pâques et à la kermesse de l'école.

D'autres idées sont en réflexion, mais chut...

C'est un secret !

CONTACT : Victorine BEKKOUR
Présidente - 06 58 40 67 78



Aide aux devoirs à l'école élémentaire

Initié par l'équipe municipale à la rentrée 2024, le dispositif d'aide aux devoirs a rencontré un écho favorable. Ainsi, une dizaine de bénévoles se relaient les lundis et jeudis.

L'équipe enseignante assure le lien entre familles, enfants et l'équipe d'intervenants. Si la cour de récréation et les jeux avec les copains et copines ont naturellement la préférence des enfants, nul n'a été contraint de participer, et la quinzaine de filles et garçons du CP au CM2 inscrits dans le dispositif ont rapidement pris leurs marques et se sont montrés très impliqués dans leur travail scolaire.

Le statut du bénévole intervenant auprès de deux à trois enfants, bien différent de celui de l'enseignant avec la classe entière, aura permis de prendre le temps sur des points précis, parfois imprévus avec la spontanéité des enfants.

La maire, tenait à faire le bilan de l'année écoulée et à marquer symboliquement la reconnaissance du travail accompli par les bénévoles en leur offrant une plante provenant des commerces locaux.

Les bénévoles et les élèves



Visite du bourg des collégiens de Chambon



Collège Jean Zay

LA PAUSE NUMÉRIQUE AU COLLÈGE JEAN ZAY

L'utilisation excessive ou inadaptée des écrans peut avoir des conséquences négatives, surtout chez les plus jeunes. Elle peut nuire à la santé, à la concentration au développement de l'esprit critique ou encore à la qualité des relations sociales. C'est pourquoi l'Ecole s'engage à encourager un usage plus réfléchi et équilibré du numérique. Dans cette démarche, le collège Jean Zay de Chambon a mis en place depuis mars 2024 une initiative appelée « **pause numérique** ». Chaque matin, les élèves déposent leur

téléphone portable auprès du personnel de la vie scolaire et le récupèrent à la fin de la journée.

Cette organisation permet de limiter les distractions et les tensions liées à l'usage du téléphone, et contribue à améliorer le climat scolaire, la concentration des élèves et leur bien-être au quotidien.

L'évaluation de l'établissement menée durant l'année scolaire 2024-2025 montre que cette expérience a eu **des effets très positifs, largement reconnus et appréciés par tous.**

L'ÉQUIPE DE FOOTBALL MINIME GARÇON DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE : CHAMPIONNE DÉPARTEMENTALE.

Le mercredi 5 novembre 2025, l'équipe minime garçon du collège a remporté le titre de champion départemental de football. Pour cela, nos jeunes footballeurs ont dans un premier temps remporté les deux journées de district le 1^{er} octobre et le 8 octobre contre les équipes des associations sportives des collèges de Bonnat, de Châtelus-Malualeix et Parsac.

Le mercredi 5 novembre au stade du Cheix à la Souterraine, l'équipe du collège a rencontré et remporté la victoire contre l'équipe de l'association sportive du collège de Bénévent (4 à 0) et celle du collège de Bourgneuf (2 à 0), toutes les deux championnes de leur district.

L'équipe est maintenant qualifiée pour le tour suivant qui est le championnat académique le 25 mars 2026. Ils rencontreront l'équipe championne de la Corrèze et l'équipe championne de la Haute-Vienne. Lors de cette journée, un jeune officiel de l'association sportive a été certifié arbitre départemental.





Voici 3 cartes postales anciennes accompagnées des textes explicatifs parmi la vingtaine accrochée dans les rues de Chambon.

Passerelle privée, dite Nicolaon, en fer et bois, construite sur la Tardes en 1885 pour permettre le passage des charrois et foin et des vaches laitières entre la prairie Ste-Valérie rive droite et la ferme-laiterie rive gauche (encore visible aujourd'hui). Emportée par l'inondation de 1960, on distingue encore sa culée rive droite depuis le quai Aimé Manairaud qui protège la ville des inondations.

Les bords de la Tardes



Pont en dos d'âne du Moyen-âge sur la Voueize



Le pont Saint-Valérie, dit le Vieux Pont, photographié ici dans les années 1950, a été construit au XIV^e siècle avec des roches granitiques locales. Trois arches inégales supportent ce très beau pont moyenâgeux en dos d'âne caractérisé par quatre avant-becs inégaux. Celui du sud-ouest conserve l'emplacement du fût d'une croix; les croix présentes sur les ponts de cette époque protégeaient les voyageurs. Ce pont assurait le passage entre une des portes de la ville, entourée de remparts, et la route de Limoges. Les escaliers d'accès ont disparu lors des travaux de protection de la ville dans les années 1960. Sa silhouette singulière lui a valu d'être maintes fois représenté par des artistes. C'est par ce pont qu'en 1440, lors de la Praguerie, les troupes royales menées par Xaintrailles, compagnon de Jeanne d'Arc, pénétrèrent dans la ville en cassant les remparts (voir rue de la Brèche), pour la détruire, après l'avoir assiégée avec 10 000 hommes. Alors le roi Charles VII put pénétrer dans la ville.

L'ancienne route de Montluçon, autrefois appelée chemin des diligences, débouchait sur le faubourg de la ville, situé hors les murs. Il s'agit du quartier Saint-Martial. Sur la gauche, on aperçoit le mur de l'ancien cimetière Saint-Martial, qui entourait l'église paroissiale éponyme. À droite, bien que non visible sur la photographie, se dressait autrefois une imposante motte castrale, sur laquelle était bâti le château des seigneurs locaux au Moyen Âge. Enfin, à droite de la carte postale, on distingue l'une des plus anciennes maisons de Chambon : un ancien relais de poste datant de 1610.

Quartier haut de la Ville





Poèmes écrits lors des ateliers d'écriture organisés par Culture en marche et le GRAF

Sainte Valérie se refusa
Pour préserver sa foi et sa virginité.
Et pour la raison que voilà
Elle fut décapitée.
Elle mourut de la main du Romain.
L'abbatiale de Chambon
Porte fièrement son nom
Car son martyr ne fut pas vain.

Quand la Voueize déborda
La Tardes inonda
Mais Sainte Valérie s'agita
Et Chambon surnagea

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelle est l'origine du blason de Chambon ?

Le blason intrigant de Chambon que vous connaissez tous est représenté par ces fameux 4 champignons.

Des versions populaires et des croyances circulent et la question demeure : pourquoi des champignons ? En 1696, sous le règne de Louis XIV, l'Armorial de France est créé pour répertorier les armoiries des nobles, ecclésiastiques, communautés, villes...

Si la personne ou la collectivité ne fournissait pas d'informations pour dessiner l'armoire en question, il lui était proposé des armes à partir de la paronymie (utilisation des mots dont la prononciation et l'orthographe se ressemblent mais sans rapport). C'est ainsi que Chambon fut rapproché du mot... champignon !

Ce n'est pas parce que les forêts de Chambon étaient couvertes de champignons, mais par l'usage de la figure de style appelée la Paronymie.

En 1701 fut décrété dans l'Armorial de France que le blason de Chambon serait : « D'argent à quatre champignons de gueules ». Sachant que le mot gueules signifie en héraldique (étude des blasons) la couleur rouge foncé.

En voici quelques illustrations :



Avant 2021

Lettres en tête de la mairie :



Créé en 2021

Inscription dans
la chaussée :
Grande Rue du Puy



Mur de la
salle des fêtes





Des Chambonnais regrettés

3 OPTIMISTES HEUREUX

Michel SANCERNE (1938-2025)
 Tapissier et Président de l'association
 des Anciens Combattants

Né à Paris en 1938, Michel nous a quittés le 16 septembre 2025. C'était un passionné. Passionné par son métier, par Chambon, son étang, sa famille.

A 14 ans, il intègre l'école de tapissier Faidherbe Chaligny à Paris, et travaillera pendant 4 ans comme ouvrier tapissier.

En juin 1958, en rentrant de vacances, il trouva sa lettre d'appelé sous les drapeaux.

Il partira en Algérie le 4 juillet 1958 et sera démobilisé le 11 octobre 1960, soit 27 mois.

Il ne parlait pas beaucoup de cette période, mais on connaissait son impact et son immense fierté d'avoir servi la France, comme SPAHIS.

Arrivé à Alger, il fut affecté au centre de cavalerie à cheval à Hussein Dey. Il restera 4 mois au camp « le lido », où il fit ses classes. Il sera Brigadier.

Il rejoindra ensuite le 9ème régiment des SPAHIS d'Algérie. Cette unité militaire de cavalerie, avait pour mission la protection des installations sensibles, comme le barrage à Bandan à la frontière algéro-tunisienne, interdire son franchissement, et détruire les bandes armées. Il participera à ces missions, dangereuses avec des patrouilles de nuit dans des zones difficiles.

Ensuite, il déménagera avec son unité (500 chevaux) au sud-est de Constantine et en 1960 vers Oran.

A son retour à Paris, il devient ouvrier tapissier et se marie avec Bernadette en 1962. Pascal naît en 1964.

De 1968 à 1998 il sera son propre patron et tiendra un atelier de tapisserie renommé, aidé par son épouse Bernadette. Il transmet alors son entreprise à Pascal, animé de la même passion tapissière.

Puis ce sera Chambon, pendant 27ans, où il fera de son étang son paradis, toujours accompagné de Bernadette et de sa famille. C'était un optimiste heureux.



René BAILLOT (1944-2025)
 Menuisier et Elu municipal

René est né le 10 décembre 1944 à Aureil en Haute-Vienne. Il disait toujours qu'il était allé à l'école tard, à l'âge de 6 ans, lorsqu'il avait su marcher.

Il passe son enfance à Lafarge, sur la commune de Saint-Hilaire-Les-Places, en Haute-Vienne, avec ses parents et ses frères et sœurs.



Il part en apprentissage de menuiserie à Limoges. Après son armée, il intègre l'entreprise Blanchon, spécialisée dans la restauration des monuments historiques, au sein de laquelle il travaillera notamment sur le château de Tournemire, dans le Cantal, chantier qu'il évoquera tout au long de sa vie. Un autre chantier le marquera pour la vie : celui en 1966 de la toiture de la nef de l'Abbatiale de Chambon-sur-Voueize. En effet il rencontrera sur le parvis Jacqueline GIRAUD, qu'il épousera le 24 août 1968.

3 garçons naîtront de cette union, David en 1969, Richard en 1971 et Romain en 1977. Puis viendront au fil de la vie qui s'écoule 7 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Devenu chambonnais après son mariage, il travaillera successivement à la Menuiserie Ouurière à Montluçon, puis dans l'entreprise GODET à Chambon en tant que couvreur. Il aura sa propre entreprise pendant 10 ans à Chambon, son atelier jouxtant l'usine MEGA, puis enfin terminera sa carrière à la Menuiserie Esbelin, toujours à Chambon.

René était très impliqué dans la vie associative, festive et sportive de la commune. En attestent de mémorables photos de défilés de chars pas très catholiques, de barbecues et d'apéros entre copains (citons Maïus dit Tonton, Robert dit Deux-Mille, Michel, Yves, Ernest dit Nénesse ...) et une carrière de joueur de foot à l'ESEB et la JSC sous le surnom de Gadocha jusqu'à l'âge de 51 ans.

René était également très investi dans la vie municipale de sa commune, ayant cumulé pas moins de 5 mandats d'élus à la Mairie de Chambon-sur-Voueize, où en qualité de 3ème adjoint, il lui faudra célébrer en 2004 le mariage de son fils Richard et Sandrine. Jamais cérémonie n'a été aussi rapide !

René participait également activement à la conservation du patrimoine bâti de la commune.

Vint une retraite active entre ses activités d'élus, la chasse, la pêche, la cueillette des champignons et la chasse aux escargots, les matchs de foot le dimanche, les parties de belote. Il ne s'est jamais ménagé, et les problèmes de santé sont arrivés.

René était optimiste, toujours prêt à rendre service ayant un sens de l'humour étonnant et cultivait l'amitié simple et sincère.



Bernard DURANTHON surnommé Bitou (1947-2025)

Boulangier et fan de foot



La JSC pleure ton départ. Un départ soudain, inattendu, brutal. Car, nous ne perdons pas seulement un fidèle dirigeant ou un supporter de la première heure.

Nous perdons bien plus que cela.

Nous perdons un ami.

Supporter depuis toujours, tu étais devenu au fil des années une figure incontournable de la JSC, mais aussi de Chambon, ton village que tu aimais tant et dont tu étais si fier.

Un village que tu faisais rayonner bien au-delà de ses frontières, d'abord grâce à ton métier de boulanger, que tu exerçais avec passion et fierté.

Ton savoir-faire, ton fameux pâté à la viande, devenu légendaire, avait dépassé les limites de la commune, et même du département.

Quant à la recette... inutile d'insister : vous ne l'aurez pas répétés-tu.

Et comment ne pas évoquer ces fameuses "réunions" improvisées dans ton fournil.

Des réunions, oui... même si le mot n'est peut-être pas le plus juste.

Pour nous, jeunes joueurs, c'était parfois une pause salvatrice du dimanche matin, très tôt, pour reprendre des forces avant le match de l'après-midi.

D'autres fois, avec des nombreux clients, c'était l'occasion de refaire le match avant même qu'il ne commence, d'analyser, de pronostiquer, de parler de l'avenir du club.

Des moments simples, vrais, précieux.

Et puis il y avait ces bouchons de champagne, accumulés jour après jour, mois après mois, année après année, venus garnir les étagères comme autant de trophées.

Ils symbolisaient parfaitement ce que tu étais : un homme d'amitié, de partage, de convivialité.

Chaque rencontre avec toi laissait une trace.

Car Bitou, tu étais profondément gentil.

Toujours le sourire aux lèvres.

Toujours un mot pour rire, un regard bienveillant, une attention pour les autres.

Attaché viscéralement aux valeurs du club, tu étais aussi, il faut bien le dire, un peu chauvin.

Fier de ta JSC, passionnément.

Et gare à celui qui ne la respectait pas !

On ne touchait pas à la JSC, ni à ses joueurs. Jamais.

Ces joueurs, tu les as aimés, accompagnés, soutenus pendant de longues années.

Des kilomètres et des kilomètres parcourus à travers tout le Limousin, au volant de ta voiture.

Que de rigolades pendant ces trajets...

Et les après-matches... mieux vaut parfois ne pas trop s'y attarder.

Qui n'a pas une anecdote à raconter à ton sujet ?

Une petite maladresse dans tes paroles, et nous voilà partis pour des fous rires incontrôlables.

Et toi, tu riais avec nous.

Tous ces souvenirs vont terriblement nous manquer.

Comme vont nous manquer nos taquineries sur les résultats des Verts, ou encore tes paris aux courses, où, paraît-il, tu gagnais rarement... et jamais bien gros.

Nous aurions aimé te taquiner encore un peu.

Rire encore, tout simplement, avec toi.

Quand on parlait du temps qui passe et de l'avenir, tu disais souvent que tu voulais partir discrètement, sans chichi, sans personne.

À ton image : simple, humble.

Tu avais le cœur vert pour l'AS Saint-Étienne, bien sûr.

Mais ton cœur était avant tout bleu et blanc pour la JSC.

Ce cœur qui l'avait déjà trahi par le passé... et qui l'a trahi une fois de trop la semaine dernière.

Bon voyage, l'ami Bitou.

Et aujourd'hui plus que jamais, le mot de la fin te revient, avec ton célèbre cri :

« Yaouh !!! Vive l'Auvergne !! Vive Chambon !! »





Marché nocturne - juillet 2025



Dans le cadre des marchés nocturnes de la communauté de communes Creuse Confluence, la commune a organisé son marché en partenariat avec le circuit « Bienvenue à la Ferme » qui s'est chargé de la venue des exposants, commerçants, artisans. Cette année, une chanteuse et son pianiste ont égayé joyeusement la manifestation. Les Chambonnais et de nombreux amis de Chambon sont venus flâner et boire un coup sur la Place Aubergier dans une ambiance très sympathique.



Centre de Première Intervention de Chambon

Les petits de la crèche, futurs jeunes sapeurs-pompiers

LES POMPIERS DE CHAMBON-SUR-VOUEIZE À LA RENCONTRE DES ENFANTS... ET PEUT-ÊTRE DE FUTURS VOLONTAIRES !

Le 1^{er} août, le centre d'incendie et de secours de Chambon-sur-Voueize a reçu une visite pleine d'énergie et de curiosité : celle des enfants de la crèche.

Casques vissés sur la tête, ils ont pu découvrir les véhicules, essayer la lance à eau et poser mille questions aux sapeurs-pompiers volontaires présents. Un moment joyeux, rythmé par les sourires, les démonstrations et des éclats de rire.

Visite du colonel A. Guesdon du SDIS



Au-delà du plaisir de partager leur passion, les pompiers ont profité de ce moment pour rappeler combien l'engagement volontaire est essentiel à la vie de la commune. Chaque jour, des femmes et des hommes de Chambon-sur-Voueize et des alentours se rendent disponibles pour porter secours, protéger et aider la population.

Le centre de secours recherche toujours de nouvelles vocations. Être sapeur-pompier volontaire, c'est rejoindre une belle équipe, apprendre des gestes utiles à tous et vivre des expériences humaines fortes.

Chacun peut s'engager, selon ses disponibilités et ses envies.

Les pompiers de Chambon-sur-Voueize vous accueillent avec plaisir pour échanger, visiter le centre ou simplement en savoir plus.

RENSEIGNEMENTS À LA CASERNE, VIA NOTRE PAGE FACEBOOK

« AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CHAMBON-SUR-VOUEIZE » OU PAR TÉLÉPHONE :

Dominique DEMATEIS-RAVERIE chef de centre 06.77.94.50.91 - Nicolas GIRAUD adjoint chef de centre 06.71.76.23.00



Vie Pratique

Syndicat EST - CREUSE développement

Rue de la Ribière (ex perception)

Le Syndicat Est Creuse Développement installé à Chambon dans l'ancienne perception poursuit et accroît ses accompagnements grâce à plusieurs actions. Pensez à prendre contact afin d'optimiser au mieux la mise en place et le suivi de vos projets !

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le syndicat accompagne les communes et entreprises dans le développement des énergies renouvelables thermiques. Proposé par l'ADEME et géré localement par le syndicat Est Creuse, le Contrat de Chaleur Renouvelable territorial permet d'accéder aux aides du fonds chaleur, et ainsi remplacer progressivement les énergies fossiles de chauffage par des énergies renouvelables locales et moins chères !

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : m.pellet@estcreuse.fr

RÉNOVATION PETIT PATRIMOINE

Grâce à l'Union Européenne – programme Leader 14-20 et la Région Nouvelle Aquitaine, le Groupe d'Action Local (GAL) du Syndicat, avec les chantiers d'insertion SIAE, ont mené une opération remarquable de rénovation du petit patrimoine bâti.

Moyennant 80 % de subvention, les communes ont pu préserver et valoriser les éléments architecturaux tels que les murets, puits, lavoirs.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : L.auzel@estcreuse.fr



LES COQUES DE NOISETTES : UN PAILLAGE LOCAL ET DURABLE

Dans une démarche à la fois écologique et identitaire, le Syndicat **Est Creuse**, dans le cadre du développement de la filière noisette, valorise désormais un produit local original : **les coques de noisettes**, utilisées comme paillage naturel dans les espaces verts.

Au-delà de ses qualités techniques, ce choix reflète une véritable volonté de valoriser les ressources locales et de promouvoir une économie circulaire ancrée sur le territoire. Les coques de noisettes deviennent ainsi un symbole d'identité creusoise, associant innovation, durabilité et fertilité locale.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : Maud BRIENS au 07.75.95.50.57 – m.briens@estcreuse.fr

AIDES AUX ENTREPRISES : LE SYNDICAT EST CREUSE VOUS ACCOMPAGNE !

Le syndicat Est Creuse propose un accompagnement des Très Petites Entreprises (TPE) dans les domaines du commerce et de l'artisanat du territoire, grâce au dispositif Actions Collectives de Proximité (ACP). Financé par les EPCI et la Région Nouvelle-Aquitaine, ce programme a pour objectif de soutenir les entrepreneurs dans leurs projets d'investissement et de renforcer le dynamisme économique local.

Pour qui ? Ce dispositif s'adresse aux TPE de moins de 10 salariés, réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros, et exerçant dans les secteurs du commerce ou de l'artisanat.

Quels projets sont éligibles ? Que vous souhaitiez moderniser votre espace de vente, investir dans le numérique, optimiser vos outils de production ou engager une démarche de transition énergétique, l'ACP peut vous apporter un soutien financier concret.

Des résultats concrets depuis son lancement, le dispositif a déjà permis d'accompagner 18 entreprises du territoire. Parmi les projets soutenus : rénovation de vitrines, aménagements d'espaces de vente, acquisitions de matériel informatique ou professionnel, et bien d'autres encore.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
Sandrine LEDIEU au 06.44.01.56.29
s.ledieu@estcreuse.fr**



France services : à la Poste

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... À moins de 30 minutes de chez vous, dans la commune de Chambon-sur-Voueize, les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.



France services



Nouveaux horaires à partir du 1^{er} avril 2026

- Lundi : 9h - 12h30 / 14h - 16h30
- Mardi : 9h - 12h30
- Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 16h30
- Jeudi : 9h - 12h / 14h00 - 16h30
- Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 16h30
- Samedi : 9h - 12h

France services Chambon-sur-Voueize
7 place Aubergier - 23170 Chambon-sur-Voueize
Tél : 05 55 82 18 93

Horaires des médecins

DR IRINA FAGADAR

05 55 82 02 62

Cabinet médical place de la croix verte

- Consultations sans RDV
Lundi : 13h - 18h / Vendredi : 13h - 18h
- Consultations uniquement sur RDV
Mardi : 13h - 18h / Jeudi : 13h - 18h

DR GILLES SCHNEIDER

05 55 82 10 58

Place Aubergier

- Lundi : 8h-11h / 16h - 17h30
- Mardi : 8h - 11h / **fermé**
- Mercredi fermé**
- Jeudi : 8h - 11h / 16h - 17h30
- Vendredi : 8h - 11h / **fermé**

Décès 2025

- Aimé, Félicien **PARINAUD** – 1/01/ 2025
- Bernard, Eugène, Louis **DURANTHON** – 20/12/2025
- Christiane, Marie, Henriette **GANDY** **veuve BOUSSANGE** - 13/05/2025
- Christianne, Marthe **BLANC** **veuve LAROCHE** – 14/12/2025
- Claudine, Julienne, Françoise **LAURENT** – 01/09/2025
- Colette, Madeleine **BOURDET** **veuve GRAND** - 22/09/2025
- Guilaine, Jeannine, Raymonde **CLAVAUD** – 14/05/2025
- Jacqueline, Berthe, Gilberte **COURY** **veuve BODEAU** – 28/02/2025
- Jean, Lucien **ALAJOUANINE** – 30/03/2025
- Jean, Pierre **BUSSE** – 31/08/2025
- Josette, Denise **GORGE** **veuve PATIN** – 29/11/2025
- Lucette, Odette, Alice **MONTAGNE** **veuve GADET** – 03/02/2025
- Madeleine, Jeanne, Fernande **TREMPON** **veuve TERRET** – 21/04/2025
- Madeleine, Renée **MARLAUD** **veuve HUGUET** – 11/05/2025
- Marguerite, Micheline **POURADIER** (Résidente EHPAD) – 25/08/2025
- Maurice, Marc **ALBAN** -17/07/2025
- Michel, Albert **SANCERNE** – 16/09/2025
- Monique, Georgette **CARON** – 16/03/2025
- Nicole, Janine, Renée **COUTURIER** **veuve BONNAUD** (Résidente EHPAD) – 24/08/2025
- Odette, Ernestine, Juliette **DEBORD** **veuve BONNICHON** (Résidente EHPAD) – 30/11/2025
- Philippe, Jean, François **DEBORD** – 09/12/2025
- Raymond **RIOTHON** – 09/09/2025
- Raymonde, Yvette, Josette **ALLOCHON** (Résidente EHPAD)- 26/05/2025
- René, Gabriel **BAILLOT** – 11/06/2025
- Simone **DUPEYRAT** **veuve COUTURIER** (Résidente EHPAD) – 26/02/2025
- Simone, Georgette **PRIEUR** **veuve DÉCARD** – 11/03/2025
- Yvette, Eliane **PAUL** **veuve DEBORD** – 18/11/2025



Carte d'accès aux déchèteries

En 2026, jouez la CARTE de la simplicité

Pour améliorer votre expérience et moderniser l'accès aux déchèteries, Creuse Confluence met en place une carte d'accès personnalisée. Plus pratique, elle vous accompagnera lors de chacune de vos visites et permettra un meilleur suivi des services. Obtenez la vôtre dès à présent en quelques étapes simples.

Par formulaire

Particuliers

- 1 Recopiez le formulaire de demande dans votre mairie, en déchèterie ou sur le site internet creuseconfluence.com.
- 2 Complétez le formulaire avec vos informations (identité, adresse, déchèterie de retrait souhaitée).
- 3 Retournez le formulaire complété au service DÉCHETS par mail ou par courrier*.
- 4 Le service DÉCHETS enregistre votre dossier (traitement sous 30 jours).
- 5 Vous recevez un appel téléphonique vous informant que votre carte est disponible.
- 6 Retirez votre carte au lieu choisi (mairie ou déchèterie) muni d'une pièce d'identité.

Demande en ligne

Particuliers & Professionnels

- 1 Rendez-vous sur le site creuseconfluence.com.
- 2 Cliquez sur « Créer un compte » et complétez le formulaire d'inscription.
- 3 Validez votre inscription. Vous recevrez un e-mail de confirmation contenant un code-barres.
- 4 Présentez-vous à la déchèterie de votre choix muni de votre code-barres et d'une pièce d'identité.
- 5 Le gardien scanne votre code-barres, vérifie votre identité et vous remet votre carte.

Confluence Eaux

EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT COLLECTIF à partir de 2026

Le syndicat mixte Confluence Eaux est une collectivité publique en charge depuis 2023 de produire et distribuer votre eau potable. À partir du 1er janvier 2026, la compétence assainissement collectif sera également confiée à Confluence Eaux.

DÉSORMAIS, TOUTES VOS DÉMARCHES CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉES AUPRÈS DE CONFLUENCE EAUX.

pourquoi ce transfert de compétence ?

Cela répond à la volonté des élus des deux collectivités de mutualiser les ressources pour gérer le cycle de l'eau de manière plus efficace. Cette mutualisation concerne à la fois la gestion des abonnés, la facturation, les équipes administratives et techniques, ainsi que les équipements.

rien ne change pour vous

En 2026, la facturation de l'eau potable et de l'assainissement collectif se fera de façon distincte. Vous recevrez deux factures pour l'eau potable, l'une en milieu d'année, l'autre en fin d'année et une facture assainissement collectif.

Pour celles et ceux ayant déjà souscrit à la mensualisation des factures d'assainissement collectif, celle-ci continuera sur 8 mois, d'août à décembre.

nous contacter

Nous vous accueillons dans nos bureaux :

6 place du Champ de Foire 23200 Gosson
Tous les mards de 9h à 12h30 et de 13h00 à 17h

4 rue du Château d'Eau 23400 Souvassac
Tous les jeudis de 9h à 12h30 et de 13h00 à 17h

contact@confluence-eaux.fr
05 55 42 35 45
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

N° d'urgences : 07 86 44 95 54 - disponible 7/7, 24/24.
Toute intervention de nos agents pour une fuite après le compteur d'eau sera facturée 100€ TTC.

s'informer

Coupures d'eau, facturation, relevés de compteurs, travaux, démarches, analyses d'eau potable... Retrouvez toutes les infos en temps réel sur Pannneau Pocket (application mobile gratuite, sans pub ni collecte de données), notre site internet et notre page Facebook.





Vie Associative



Les Restos du Cœur ont besoin de vous !

L'Association Départementale des Restos du Cœur de la Creuse accueille et accompagne 2000 personnes dans 12 centres d'activités par des aides alimentaires et l'insertion sociale, grâce au soutien de 220 bénévoles.

Aujourd'hui, nous avons besoin de bénévoles supplémentaires pour nous aider à mieux remplir nos missions :

- Accueil des personnes
- Distribution alimentaire
- Mise en rayon, tri, stockage
- Aide administrative, informatique, classement
- Gestion de centre

Vous avez des compétences. Vous disposez de quelques heures dans la semaine, rejoignez nous. Nous serons heureux de vous intégrer à nos équipes dans un des différents centres de la Creuse.

Responsable antenne de Chambon : Denise Garnier

Co-responsables : Gaétan Laroche, Morgane Scotto et une dizaine bénévoles. 25 familles bénéficiaires sur le secteur Eaux, Chambon, Fontanières, Lussat...

Local : 1^{er} étage de la salle des associations.

CONTACT : 06.59.91.34.86



Groupe de marcheurs Creusois



L'assos motarde

NOUS VOILÀ DANS LA 11^{ÈME} ANNÉE, NOUS COMPTONS 40 MEMBRES POUR L'ANNÉE 2025.

LES SORTIES MOTOS OUVERTES AUX MEMBRES :

• Le week end du 8 Mai 2025

Gazzzz... jusqu'à « Gordes » dans le 84. Réunissant 20 membres dont 10 motos.

• Le week-end du 14 & 15 Juin 2025

Direction « Château de Guédelon » dans le 89. Réunissant 20 membres dont 14 motos.

• Le 26 Juillet 2025

Apéro-Barbec" pour le club, s'est terminé par une balade pour les plus courageux et une pétanque pour les autres. 29 membres étaient présents. Pour les mois à venir, les éventuelles sorties motos sur la journée se décideront en fonction de la météo. En Décembre 2025, se déroulera l'Assemblée Générale pour suggérer de nouvelles idées pour l'année 2026.

CONTACT : Maud CHATARD



Basket Club Chambon Evaux

NOS ÉQUIPES



Championnat
départemental U11

Championnat
Interdépartemental
U15 filles et U18 garçons



Championnat
départemental
Sénior garçons



Championnat Régional
Sénior filles



Loisir

BILAN DES EQUIPES :

Nos U11, deuxième saison pour nos petits qui ont fait d'énormes progrès. La saison prochaine, beaucoup d'entre eux seront dans la catégorie U13 en championnat interdépartemental.

U15 filles, seconde saison pour les filles. Après un début assez compliqué au sein du groupe, elles ont fait un très beau parcours et surtout remportaient la Coupe de la Creuse !

U18 garçons, 1^{ère} saison dans cette nouvelle catégorie. Malgré un effectif beaucoup plus complet qu'en U15, nous avons dû faire face à de nombreuses blessures.

Séniors garçons : pour leur 2^{ème} saison, les garçons ont fait preuve de nombreux progrès.

Séniors filles : pour la seconde fois, elles ont participé au championnat régional. Malgré de beaux matchs, perdus à quelques points, les filles ne se maintiennent pas en région et descendent en département. Il n'y aura pas d'équipe senior filles au BCCE pour la saison 2025-2026.

NOS MANIFESTATIONS

• Septembre 2024 : Concours de Pé-tanque : le BCCE change de balle !

Pour la première édition, la tâche fut compliquée à cause des conditions climatiques très humides. Malgré la pluie, 17 équipes ont participé au tournoi sur la place des platanes de Chambon. Merci aux participants et aux bénévoles pour cette belle soirée. Prochaine édition prévue début septembre 2025 !



• Mars 2025 : LA MIE CÂLINE

Pour la troisième année consécutive, le BCCE reçoit les équipes U15 féminines de différents départements pour la 1^{ère} phase de ce tournoi national.

• Mai 2025 : TOURNOIS EMILE FARSAT et CASINO PARTOUCHE EVAUX LES BAINS

Jeudi 29 mai 2025 se sont déroulés nos traditionnels tournois. Nos équipes ont pu profiter et s'amuser sous un très bel état d'esprit. Félicitations aux deux équipes remportant les trophées : AEL Guéret basket et Eagles.



Nous donnons rendez-vous à tout le monde mais surtout aux gagnants pour remettre le trophée en jeu l'année prochaine, à la même date : jeudi de l'Ascension !

Le club remercie également tous les acteurs de cette journée, bénévoles, OTM, arbitres, coachs...

Jun 2025

• TOURNOI LOISIR

Samedi 21 juin 2025 les club de Doyet basket club, La Souterraine Basket Club - Ouest Creuse, Bourgneuf Basket Club, et le club de Sainte Feyre se sont retrouvés sous une chaleur écrasante. Encore une très belle ambiance et très bel état d'esprit de toutes et tous.

Merci aux courageux participants !!!

• COUPE DE CREUSE

Une seule équipe cette saison s'est qualifiée pour représenter le B.C.C.E., les U15 filles face à l'équipe d'Auzances. Acclamées par leur public venu en nombre, nos filles ont remporté la Coupe de la Creuse; FÉLICITATIONS !!!

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles (joueurs, joueuses, parents, grands-parents...) sans qui rien ne serait possible : arbitre, OTM, délégué club, buvette, coach, bureau...

Un très grand MERCI.

COORDONNÉES : Président - Ludovic DUBREU - dubreuludovic@gmail.com - 06.14.02.26.68



Culture en marche et Médiathèque



Nous tenons à rendre hommage à Madame Marcelle LORIOUX, Présidente fondatrice de notre association qui nous a quittés fin 2024. A l'origine, une bibliothèque associative gérée par des bénévoles, qui grâce à l'aide de partenaires institutionnels locaux et régionaux, a pu devenir en quelques années une Médiathèque Intercommunale de grande qualité.

Notre association poursuit son travail culturel : la cabine de livres en libre accès, un atelier d'écriture mensuel, un voyage culturel annuel, la nuit de la lecture chaque année en janvier, et des bénévoles qui assurent régulièrement des permanences à l'accueil de la Médiathèque si cela est nécessaire. Enfin des rencontres avec des auteurs et autrices, des spectacles en fonction des opportunités qui nous sont proposées et de nos ressources financières.

Toutefois, nous sommes au regret de constater que le nombre de participants à nos animations a tendance à diminuer. Nous vous engageons à ne pas hésiter à venir nous rejoindre afin de partager de bons moments de partage et de convivialité.

CONTACT : La Médiathèque au 05.55.65.66.21

Personnel de la Médiathèque : Pascaline Recorbet, Laurence Guiroux, Véronique Rivallier



Assemblée générale de l'ACCA

L'ACCA

L'ACCA de Chambon se porte très bien avec de plus en plus d'adhérents très jeunes. La chasse aujourd'hui intègre largement deux aspects :

- La formation obligatoire sur la sécurité de la pratique de chasse.
- La chasse raisonnée, basée sur la gestion du gibier.

Les chasseurs n'ont jamais été autant impliqués dans la gestion de la nature et de la faune sauvage. Ce qui explique en partie une société rurale consciente des atouts et contraintes de l'environnement en comparaison à une société urbaine déconnectée des usages de la nature.

L'ACCA se réchauffe et stocke du bois pour la saison prochaine.



Coupe de bois à la cabane de chasse



Groupement Rural Agricole Féminin de Combraille (GRAF)



GROUPEMENT RURAL AGRICOLE FEMININ

LE GRAF EN AVRIL 2025 A EU 20 ANS, UN TRÈS BEL ÂGE.

Un grand succès pour notre association : femmes agricultrices, rurales ou néo-rurales se retrouvent dans ce groupe pour partager, évoluer, s'épanouir, progresser, apprendre, découvrir et tant d'autres choses. La découverte de la sororité pour certaines, dans tous les cas la solidarité pour toutes.

Assemblée Générale du GRAF

Nous avons vécu ensemble, au cours de ces 20 ans, tant d'aventures mémorables petites ou grandes. Parfois cocasses, parfois professionnelles et très des moments de travail assidu et de plaisirs partagés. Des réussites mais aussi des échecs, une vie associative et participative sous sa plus belle forme avec des hauts et des bas.



Nous allons continuer pour les 20 ans qui viennent à mettre en place des activités, des rencontres, des découvertes dans la bonne humeur afin de profiter du plaisir d'être ensemble. Les Grafettes sont parmi vous et le resteront encore pour longtemps ! N'hésitez pas à nous rejoindre si cette aventure vous tente.



20 ans du Graf à Noirmoutier

À Vendredi !

LE « DRIVE » DES PRODUCTEURS LOCAUX

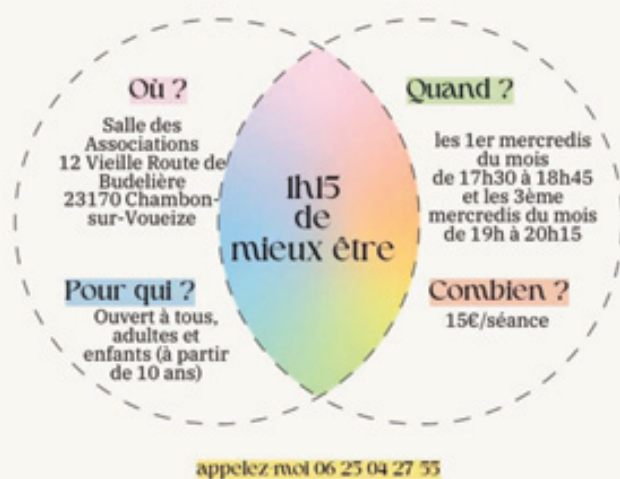
À Vendredi : est une association d'agriculteurs née suite à l'université rurale 2012-2013, proposée par Le Pays Combraille en Marche, sur le thème des circuits courts. Les fermes sont situées dans le département de la Creuse. Premier Drive Creusois en septembre 2013. Il s'agit d'un point de livraison hebdomadaire à Chambon-sur-Voueize le vendredi entre 16h30 et 19h près de l'école.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS : www.avendredi.fr/La-demarche
CONTACT : 06 82 04 10 49**



Accompagnement en Sophrologie

ANIMÉ PAR ÉMILIE TOURAND





Objectifs atteints pour la JSC

UNE SAISON 2024-2025 PLEINE DE RÉUSSITES !



La **Jeunesse Sportive Chambonnaise (JSC)** a clôturé, en juin dernier, une saison 2024-2025 particulièrement riche en émotions et en réussites. Les co-présidents, **Fabien Redon** et **Sylvain Paris**, ont dressé un **bilan globalement très positif** : tous les objectifs fixés en début d'année ont été atteints, voire dépassés. Le club peut être fier de son parcours, à la fois sur le plan sportif, humain et organisationnel.

UNE SAISON BIEN REMPLIE ET DES OBJECTIFS TENUS

Parmi les réalisations marquantes de cette saison, plusieurs méritent d'être soulignées. Tout d'abord, le **maintien de l'équipe première**, obtenu avec sérieux et engagement, témoigne de la cohésion et de la persévérance du groupe senior. Ensuite, la **création d'une troisième équipe**, la fameuse équipe C, a permis d'offrir davantage de temps de jeu à chacun et de renforcer le sentiment d'appartenance au club. Ce projet, longtemps souhaité, a vu le jour grâce à l'investissement constant des dirigeants et des joueurs. L'équipe féminine seniors reste aussi une belle réussite. Autre grande satisfaction : **l'arrivée de nouveaux licenciés**, séduits par l'esprit familial et les valeurs de la JSC, preuve que le club continue d'attirer et de fédérer au-delà du sport.



Assemblée générale de la JSC

Le trésorier, **René Faucheron**, a ensuite pris la parole pour présenter un **bilan financier sain et équilibré**. De son côté, **Jérôme Hurteau**, secrétaire du club et responsable de l'équipe loisirs, a tenu à rappeler l'importance de l'**esprit de convivialité** qui caractérise la JSC. Chez les anciens joueurs réunis au sein de la section loisirs, le plaisir de se retrouver autour du ballon reste intact. Ces moments de partage et de bonne humeur contribuent pleinement à la vitalité du club.

L'ÉCOLE DE FOOTBALL : LA RELÈVE EN PLEINE PROGRESSION

L'école de football, dirigée par **Éric Bousageon**, poursuit sa progression constante. Sous la bannière des **Espoirs des Combrailles**, l'entente regroupant **Évaux, Budelière et Lussat** compte désormais **85 jeunes licenciés**. Toutes les catégories d'âge sont représentées, preuve de la vitalité du football local et de l'attrait que suscite la pratique chez les plus jeunes.

Haie d'honneur pour Madame Manairaud, épouse de Jean entourée de ses 2 filles Maria et Agnès.



UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DEUX TEMPS FORTS

L'été 2025 restera gravé dans les mémoires chambonnaises.

Le premier grand événement fut sans conteste l'installation de l'éclairage sur le terrain principal, une avancée majeure pour la structure. Ce projet, fruit de longues démarches et d'un partenariat étroit avec la municipalité, permettra désormais d'organiser des entraînements et des matchs en soirée, dans des conditions optimales. Cet équipement moderne marque une nouvelle étape dans le développement du club.

Le second moment fort fut la **célébration des 80 ans de la JSC, le 5 juillet 2025**, une journée exceptionnelle placée sous le signe des retrouvailles et de l'émotion. Dès le mois de mars, les bénévoles se sont mobilisés pour organiser cette fête grandiose : il a fallu retrouver la trace de plus de **300 anciens joueurs** ayant porté le maillot de la JSC au fil des décennies. Le jour venu, **plus de 150 d'entre eux** ont répondu présents pour disputer des matchs amicaux, avant de partager un repas convivial rassemblant plus de **300 convives**.

Entre **larmes, rires et anecdotes**, cette journée a été un véritable voyage dans le temps, rendant hommage à l'histoire et à l'esprit du club. Un immense bravo à tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette fête soit à la hauteur des 80 ans de la JSC !



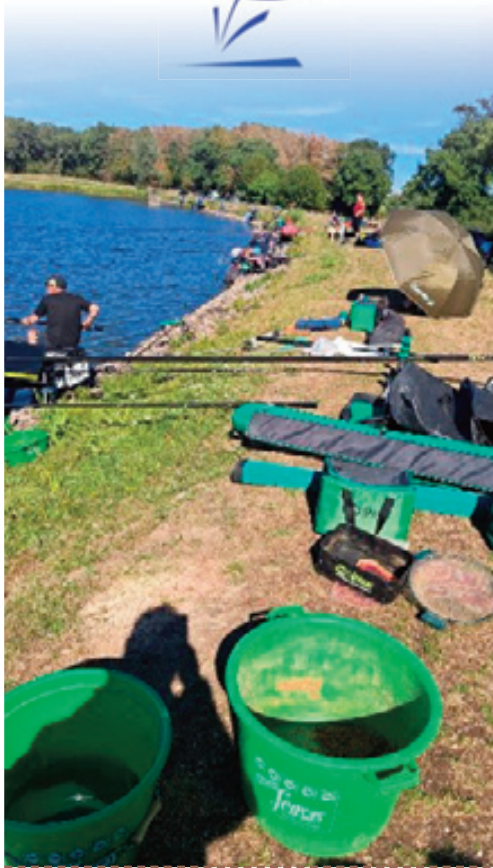
Les 80 ans de la JSC



DES REMERCIEMENTS CHALEUREUX

Le club tient à exprimer sa profonde gratitude à la **municipalité de Chambon-sur-Voueize**, aux **conseillers départementaux**, ainsi qu'à **l'ensemble des sponsors et partenaires** pour leur soutien indéfectible. Sans eux, rien ne serait possible. Enfin, un grand coup de chapeau aux **25 bénévoles** qui gravitent autour du club tout au long de l'année. Leur énergie, leur disponibilité et leur passion sont les véritables moteurs de la JSC.

Vive la JSC et longue vie au football chambonnais !



La Gaule Chambonnaise

La Gaule Chambonnaise a organisé un concours de pêche à l'américaine le 24 août 2025 à l'étang de la Reyberie. Un concours de pêche à l'américaine c'est d'abord un binôme de deux pêcheurs à côté l'un de l'autre pendant 8h. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, le concours a été une très grande réussite.

Un grand merci aux membres du bureau de la Gaule Chambonnaise et bénévoles ainsi qu'aux employés municipaux pour cette manifestation.

CONTACT : Président Patrick Saintigny - 06 10 22 75 54



Concours de pêche à l'étang de la Reyberie

Kia Ora Animations

CONTACT : Quintus BLUNDELL - kiaorachambon@gmail.com

Au cours de sa deuxième année opérationnelle, l'association Kia Ora Animations a eu le plaisir d'organiser plusieurs événements musicaux dans l'Abbatiale Sainte-Valérie à Chambon-sur-Voueize : concerts d'été, concert de Pâques et un concert de la Toussaint, où notre association a pu profiter de l'harmonium récemment restauré de l'église (et les acoustiques de ce magnifique édifice !) C'est avec

joie que nous constatons que les concerts ont été bien accueillis par de nombreux Chambonnais et touristes, français et étrangers. Nous tenons à remercier, la mairie et l'Agence du Crédit Agricole de Chambon qui ont aidé l'acquisition d'un clavecin pour notre association, les musiciens qui ont participé à ces concerts et les spectateurs pour leur soutien et leur encouragement. Nous espérons organiser d'autres concerts en 2026.



Concert de Noël



Le Comité des Fêtes : Une année d'animations au service du village

Le Comité des Fêtes poursuit avec enthousiasme son engagement à animer le village et soutenir l'activité locale tout au long de l'année. Après trois années d'activités intenses, un nouveau bureau a été constitué en mars, avec quelques départs et arrivées. Le président Marc Rousseaux, le vice-président Nicolas Besson et le secrétaire Jérôme Hurteau restent à la tête de l'association, soutenus par une quinzaine de bénévoles impliqués et dynamiques.

UN BILAN 2025 RICHE EN ÉVÈNEMENTS :

- **Le premier thé dansant** : en février, pour la première fois, le Comité des Fêtes a organisé un thé dansant à la salle des fêtes. Cet événement a été un véritable succès, apportant joie et bonne humeur aux danseurs qui ont pu profiter du parquet tout au long de l'après-midi.
- **La fête patronale** : en juin, la fête patronale a revêtu une nouvelle forme avec une programmation sur trois jours, deux concerts, un bal et un repas le dimanche après-midi attirant une grande foule. Les forains ont salué l'organisation de l'événement, qui a remporté un vif succès.

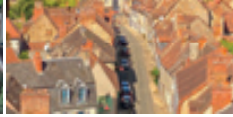
Fête patronale



- **La brocante 2025** : Malgré la pluie qui a fait son apparition l'après-midi, la brocante organisée en juillet a rencontré un franc succès. Cet événement a été particulièrement soutenu par deux bénévoles dévouées, Christelle Demange et Maria Dussat, que le comité tient à remercier chaleureusement pour leur implication.



La brocante



• **Le marché du terroir** : en août, le Comité des Fêtes a poursuivi ses activités avec un marché du terroir, offrant une belle opportunité pour les habitants et les touristes de découvrir les produits locaux et d'échanger dans une ambiance conviviale.

• **La guinguette sur la Voueize** : en septembre, la deuxième édition de la guinguette a pris place sur les bords de la Voueize. Ce moment de détente et de convivialité a une nouvelle fois rencontré un franc succès auprès de la population.



La guinguette sur les bords de la Voueize



Le thé dansant



• **Le second thé dansant** : en octobre, face à la demande, le Comité des Fêtes a organisé un deuxième thé dansant, cette fois en partenariat avec l'orchestre Melodiz, qui a une fois de plus ravi les danseurs.

• **Le marché de Noël** : enfin, le Comité des Fêtes clôture ses animations de l'année par le traditionnel marché de Noël, le dimanche 14 décembre. Avec plus de 50 exposants présents dans la salle des fêtes et sur la place de la Poste, cet événement est un moment festif et chaleureux pour petits et grands autour de vin chaud et d'huîtres.

UN SOUTIEN CONSTANT AUX ASSOCIATIONS ET AUX COMMERCE LOCAUX

Le Comité des Fêtes ne se limite pas à ses propres événements. Il soutient activement les autres associations locales en étant présent à de nombreuses manifestations : la soirée des motards, le repas du foot, de l'ACCA, les concerts de CAP Chambon ou lors du repas du 14 juillet, où l'on a célébré la labellisation du plus beau village de France. Il met également à disposition du matériel pour d'autres événements, comme friteuse, plancha ou guirlande.

Le Comité des Fêtes soutient également les commerces de proximité, en accueillant notamment l'ouverture du restaurant **MEYA** et la reprise de l'Alibi.

REMERCIEMENTS ET APPEL À BÉNÉVOLES

Le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement **tous ses bénévoles**, la municipalité pour son soutien indéfectible, ainsi que les agents municipaux toujours présents pour la mise en place des chapiteaux et la logistique des événements.

Chambonnaises et Chambonnais, vous êtes invités à rejoindre le Comité des Fêtes pour participer à la vie de l'association et faire rayonner ensemble notre village.

Vive la vie à Chambon !



Chambon-sur-Voueize Athlétisme



NOUVEAU CLUB DE SPORT

Un club d'athlétisme va voir le jour à Chambon-sur-Voueize. Je souhaite tout d'abord remercier chaleureusement la municipalité pour sa réactivité et l'intérêt porté à la création de ce club.

L'association Chambon-sur-Voueize Athlétisme vient d'être créée ; dans un premier temps, les fondations de l'association sont en cours de mise en place. Des animations seront envisagées dans les prochains mois afin de faire découvrir les différentes activités proposées.

L'athlétisme pour les enfants à partir de 4 ans, l'athlétisme pour les collégiens lycéens, la course à pied pour les adultes ainsi que des activités de remise en forme seront proposés.

Le lancement officiel des activités aura lieu en septembre prochain, à l'occasion de la nouvelle saison sportive.



N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER
 Antoine GIRAUD, président au 06 70 86 50 09

La Dynamo

LA DYNAMO : UNE DEUXIÈME VIE POUR LES OBJETS, UN SOUFFLE POUR LA PLANÈTE



Ouvert mercredis, vendredis et samedis : 10h-12h30 / 14h-18h

À Chambon-sur-Voueize, la ressourcerie **La Dynamo** agit concrètement pour l'environnement et le lien social. Son credo ? **Collecter, valoriser, revendre... et sensibiliser.**

Dans cet espace chaleureux, une équipe de vingt salariés, de bénévoles et de personnes en insertion redonne vie à des objets inutilisés. Collectés à domicile, dans des conteneurs des déchèteries du territoire (Parsac, Budelière, Saint-Silvain-Bas-Le-Roc) ou directement déposés à la ressourcerie, ces objets passent entre des mains expertes avant de rejoindre l'espace de vente, la matériauthèque ou le coin à prix libre.

La Dynamo, c'est aussi un lieu convivial et vivant, reconnu « Espace de Vie Sociale » par la CAF depuis 2018. Ateliers, événements, journées bénévoles (chaque mardi et jeudi)... le programme est rythmé tout au long de l'année pour renforcer les liens entre les habitants.

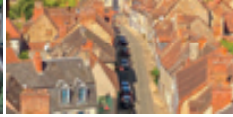
La ressourcerie ne serait pas ce qu'elle est sans l'investissement de ses **bénévoles** : leur aide précieuse dans la valorisation, l'achalandage et les débarras de maison est essentielle.

Nouveauté cette année : l'arrivée d'une **aérogommeuse**, pour rénover les meubles anciens. Ce service, ouvert aux particuliers, est proposé sur devis.

Association à but non lucratif, La Dynamo réinvestit chaque euro dans son fonctionnement. Elle incarne une vraie démarche d'économie circulaire, sociale et solidaire.

L'an passé, **19 300 visiteurs** ont franchi ses portes. Et vous, c'est pour quand ?

CONTACT : La Dynamo - 1 Zone artisanale des Granges - Chambon-sur-Voueize - 05.55.65.00.47



Boutique éphémère de Maison d'Artistes

Au rez-de-chauss du Presbytère.



Ànouveau et pour la troisième année l'association « Maison d'Artistes » a investi l'ancien presbytère. Une partie boutique emplie de créations des quinze artisanes de l'association inscrites cette année.

Et une partie « galerie » où étaient invités cinq artistes exposant leurs œuvres : photographies, peintures, sculptures.

Pour ces deux mois d'été, ce lieu charmant au pied de l'abbatiale permet de mettre en valeur les créations, les conceptions et les produits des artisanes adhérentes. Et par cet emménagement estival, ces présentations artisanales, cet édifice connaît un nouveau souffle.

Cette année encore le public était au rendez-vous. Ils ont été nombreux à passer la porte, pour une découverte, une simple flânerie, ou pour venir chercher des articles déjà connus, avec une fréquentation de plus de mille passages, sans doute en lien avec l'obtention du label « Plus beau village de France ». Des ateliers animés par les artisanes de l'association ont été proposés, sans remporter la curiosité escomptée. Un moyen de présenter et de partager les savoir-faire des artisan.e.s de l'association.

Cette année, le voisinage du café « L'Alibi », ainsi que l'ouverture du brocanteur Michel a créé une circulation qui a, très certainement, été profitable à tous.

Des lieux accueillants, pour tous les touristes, vacanciers ou Creusois en désir de promenade.



Maison d'Artistes- septembre 2025



CAP Chambon



Cet été, CAP Chambon a proposé aux amateurs de musique venus de bien au-delà de Chambon, MUSICAP, festival en entrée libre, sur 3 soirées, avec 3 ambiances musicales et en 3 lieux différents.

Cette première a rassemblé un très large public estimé à plus de 2000 personnes en ce week-end de Juillet.

En août, les solistes du Paris Symphonion orchestra ont séduit, une nouvelle fois, les amateurs de musique classique.



Concert d'été



Les Plus
Beaux Villages
de France®

LE
BULETIN MUNICIPAL
N°43
CHAMBON / VOUEIZE



MAIRIE
CHAMBON SUR VOUEIZE